

U d'of OTTAWA



39003002439817

06

418-1B-363

ELVIRE

NOTES SUR M. ET M^{me} CHARLES.

~~~~~  
PARIS. — IMP. GAUTHIER-VILLARS ET FILS,  
55, quai des Grands-Augustins, 55.  
~~~~~

ce
DEC 20 1973

L'ELVIRE DE LAMARTINE

NOTES SUR

M. & M^{ME} CHARLES

PAR

ANATOLE FRANCE.

(avec fac-simile.)



PARIS,
H. CHAMPION, LIBRAIRE
9, QUAI VOLTAIRE. 9

—
1893



PQ

2326

. F7

1293

ELVIRE

NOTES SUR M. ET M^{me} CHARLES.

AVEC DOCUMENTS INÉDITS.

On n'ignore point que celle que Lamartine appelle Elvire dans les *Méditations* et Julie dans *Raphaël* était, en réalité, M^{me} Charles, la femme du célèbre physicien. Si l'on a consacré des volumes entiers à M^{me} de Beaumont et à M^{me} de Custine, illustrées l'une et l'autre par le culte rapide et même un peu brusque que leur voua Chateaubriand, il sera permis peut-être de rappeler en quelques lignes la mé-

moire de la jeune femme enthousiaste et malade qui fut la religion de Lamartine jeune. Elle n'était connue jusqu'ici que par les effusions du *Lac* et du *Crucifix*, et par les confidences du poète, voilé négligemment et mal caché sous ce nom d'archange qu'illustra le Sanzio. Le faux Raphaël fait une confession arrangée, où la passion prend soin de s'écheveler avec art, où rarement le poète oublie de surveiller l'attitude de son extase ou de son désespoir. Le livre lui-même, à la fois mémorial et roman, est d'un genre mixte : circonstances, sentiments, caractères, tout s'y joue sur les confins indéterminés de la fiction et de la réalité.

La figure de l'héroïne prend, dans ces régions indécises, un aspect vague et flottant. Elle est insaisissable, plus chimérique

encore qu'idéale. Pourtant, c'est Elvire, c'est Julie, c'est-à-dire la parente, sinon l'égale, de Cynthie, de Béatrice et de Laure. A ce titre elle est sacrée, et c'est avec un tendre respect que l'autre jour, chez M. Étienne Charavay, j'ai feuilleté quelques lettres, écrites par cette Julie, qui fit naître les plus beaux vers des *Méditations*. M. Étienne Charavay n'est jamais si heureux que lorsqu'il a servi les lettres ou les sciences. Non content d'être lui-même un érudit, dont la place est marquée à l'Académie des inscriptions, il fait part aux lettrés, avec une libéralité infatigable, des trésors de son riche cabinet d'autographes. Voyant que les lettres de M^{me} Charles m'intéressaient, il me pressa de les publier moi-même, avec plusieurs lettres de Charles, jointes au dossier.

Je me suis efforcé de tirer de ces documents, à défaut d'une histoire suivie, quelques notes sur une personne jusqu'ici aussi inconnue qu'illustre (1).

(1) Plusieurs personnes m'ont fourni, pour ce petit travail, des indications précieuses. Je prie MM. Gaston Boissier, de l'Académie française; D. Neuville, archiviste du Ministère de la Marine; Le Beau, chef du Service de la Marine, à Nantes; S. de la Nicollière, archiviste de la ville de Nantes; Charles de Grandmaison, archiviste du département de l'Indre; Fernand Bournon, archiviste de la ville de Saint-Denis; Edm. Poinot (Georges d'Heilli), chef du Bureau des Maisons d'éducation à la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur; Maurice Tourneux, Félix Reyssié, avocat à Mâcon; Lucien Faucou, conservateur-adjoint du musée Carnavalet; René Samuel, sous-bibliothécaire du Sénat; M^{lle} Jeanne Cantel; d'agréer l'expression de ma vive gratitude.

A. F.

I

Julie-Françoise Bouchaud des Herettes naquit en 1782, à Saint-Domingue, de créoles français, qui avaient leur habitation au fort de Paix (1). En 1791, lors du massacre des blancs, s'il en faut croire un récit que Lamartine met dans la bouche même de Julie, M^{me} des Herettes, fuyant dans une chaloupe avec ses deux filles, périt en mer. Les deux orphelines, dont Julie était la plus jeune, furent sauvées et rendues à leur père qui, dépouillé de ses biens, proscrit, abandonna la colonie, et

(1) Voir l'Appendice, II, à la fin du volume.

se rendit avec elles en France (1). Ces malheureux furent recueillis par des parents pauvres de Bretagne. A douze ans, selon *Raphaël*, Julie fut placée dans « une de ces maisons somptueuses où l'État recueille les filles des citoyens morts pour le pays (2) ». Un homme « célèbre et âgé (3) » venait de temps en temps, au nom de l'Em-

(1) *Raphaël*, pages de la vingtième année, édition publiée par la Société des Œuvres de Lamartine. 1892; in-18, p. 52. Le récit de Julie commence ainsi : « Je suis née, dit-elle, près du pays de Virginie, car l'imagination du poète a fait une patrie à son rêve, dans une des îles du tropique ». C'est de Saint-Domingue, comme on le voit un peu plus loin, que Julie veut parler, et l'on est surpris que cette inexactitude ait échappé à l'écrivain qui devait un peu plus tard écrire un drame sur *Toussaint Louverture*.

Un peu plus loin : « Le nom de ma famille est D***. Julie est le mien..... Mon père me ramena en France à l'âge de six ans ». Elle devait en avoir au moins neuf. Quant au séjour en Bretagne, il est assez probable. Nous verrons (*Appendice*, II) qu'un M. des Herettes, probablement oncle de Julie, habitait Nantes en 1815.

(2) *Raphaël*, p. 52.

(3) *Raphaël*, p. 53.

pereur, visiter la maison d'éducation nationale et s'informer du progrès des études. Ce vieillard regardait la jeune créole avec prédilection. Dès qu'elle eut dix-sept ans, comme elle était près de quitter le pensionnat et d'entrer dans le monde, où elle n'avait ni biens, ni parents, ni amis, il lui offrit sa propre maison et lui proposa d'accepter, « aux yeux du monde et pour le monde seulement, le nom, la main, l'attachement d'un vieillard qui ne serait qu'un père, sous le titre d'époux » (1).

Elle ne refusa point cet asile honorable et sûr; le jour où elle sortit de pension, elle entra dans la maison du vieillard qui ne souffrit point qu'elle l'appelât jamais d'un autre nom que celui de père. Cette partie du récit que M. de Lamartine met dans la bouche de Julie soulève d'insur-

(1) *Raphaël*, p. 53, 55.

montables difficultés. En parlant d'une de ces maisons somptueuses où l'État recueille les filles des citoyens morts pour le pays, il semble que le poète veuille désigner Saint-Denis, Écouen ou les Loges. Mais les trois maisons d'éducation de la Légion d'honneur ne furent créées qu'en 1805, et nous allons voir que M^{lle} des Herettes se maria en 1804.

Nous savons d'ailleurs, par une lettre qu'on va lire, que Julie des Herettes avait encore son père et qu'elle habitait avec lui la Grange, près Tours, lorsqu'elle épousa un vieillard « célèbre et âgé ». Ce père paraît avoir été un hobereau buveur, querelleur, n'estimant rien tant que ses fusils et ses chevaux, jurant, sacrant, faisant enrager tout le monde autour de lui. Vous le verrez tout à l'heure comparé à M. Western, ce squire ivrogne que Fielding a peint si vivement dans le roman de *Tom Jones*. Il rendait sa fille Julie horriblement

malheureuse. La pauvre enfant, délicate de santé, ne trouvait de repos que chez un oncle, qui était aussi doux et sage que le père était violent et absurde. Nous apprendrons bientôt que, si celui-ci par sa rudesse rappelait Western, l'oncle ressemblait à ce M. Allworthy dont Fielding a tracé dans son roman une sympathique image : « La nature, dit l'auteur de *Tom Jones*, lui avait donné un extérieur agréable, une constitution saine, une raison solide et un cœur bienfaisant... Ni sa maison, ni son cœur n'étaient fermés à aucune sorte d'humains; mais ils étaient préférablement ouverts aux gens de mérite. Par-dessus tous les autres, les personnes de science et d'esprit avaient part à sa faveur. » Aussi, le prétendant à la main de Julie, se sentant favorisé par l'oncle de la jeune fille, songe-t-il tout de suite à le comparer au bon M. Allworthy.

Ce prétendant était M. Charles (Jacques-Alexandre-César), âgé alors de cinquante-huit ans et fameux physicien. Il eut fort à lutter pour obtenir M^{lle} des Herettes, qui ne demandait pas mieux que d'épouser un vieillard aimable et bon, resté jeune par la gaieté ingénue de l'âme, la simplicité du cœur (1), l'activité de l'esprit, sain, agréable, illustre. Mais le père, le terrible hobereau, ne voulait pas entendre parler de ce mariage. Il eût dit volontiers comme le squire à Jones : « Mon ami, je n'ai rien à vous refuser, prenez chez moi ce que vous voudrez, hors mes terres, mes chiens, ma

(1) Charles, très ingénieux, passait pour ingénu. Il avait, dit-on, des candeurs, qui ne déplaisent pas chez un savant. Je trouve, dans un Catalogue d'autographes, une phrase tirée d'une lettre adressée par le physicien à M. de Livry, le 1^{er} février 1784, qui peut passer pour un exemple de ce tour naïf de la pensée. Voici cette phrase : « Il y a sans doute des hommes qui se sont élevés plus haut en morale que moi en physique. » (Catalogue Laverdet, du 23 janvier 1855).

jument et ma fille. » Mais il est fort douteux qu'il eût des terres. Il y eut un mois plein d'incertitudes. M. des Herettes refusa d'abord, puis il promit sa fille dans un an, jurant, sacrant, reniant Dieu, pleurant, cédant :

« Eh bien, là ! je vous la donne, ma fille, la voilà. Elle est à vous. A présent, n'en parlons plus. »

Le lendemain, tout était à recommencer. M. des Herettes retirait sa parole et, sans l'excellent oncle, M. Charles n'eût peut-être jamais épousé Julie. Le mariage fut enfin célébré dans les derniers jours de juillet 1804. Voici la lettre par laquelle M. Charles conte avec son ingénuité naturelle à ses bons amis, les Vindé, cette affaire qu'il avait fort à cœur, car il aimait chèrement cette jeune Julie qui paraît avoir été en effet une excellente créature. Il écrit peu de jours avant la

cérémonie du mariage, définitivement fixée :

La Grange, près Tours, le 4 thermidor, an XII
(23 juillet 1804).

Enfin, mon très cher, je puis aujourd'hui vous donner des nouvelles positives. Jeudi prochain, j'épouse cette bonne Julie, et dans quinze jours j'espère être de retour avec elle à Paris. Certainement, elle vaut bien plus que toutes les peines que sa possession m'aura coûtées : il n'y a guères de romans qui contiennent plus d'incidens et de caractères singuliers, intéressans et bizarres qu'il ne s'en est trouvé dans cette suite de nouveaux tableaux de famille. Vous connoissiez déjà assés bon nombre d'originaux figurant dans les scènes de Paris. J'en ai trouvé bien d'autres ici. Western n'est rien auprès du beau-père. L'oncle de Julie est un excellent homme faisant le pendant d'Allworthy (1). Sans lui, sans son extrême bien-

(1) Il ne faut pas être surpris si M. Charles fait si naturellement allusion au roman publié par Fielding, en 1750. Ce roman avait été, dès son apparition, traduit en français par Laplace, et il était aussi goûté pour le moins à Paris qu'à Londres. Desforges en tira une comédie en cinq actes, en vers, qui fut représentée

veillance et ses soins obligeants, il y a longtemps que cette pauvre enfant ne seroit plus. Je l'ai trouvée dans un délabrement de santé très inquiétant. Elle est revenue à vuë d'œil, et elle se porte maintenant autant bien que peut le permettre une constitution délicate à la suite d'orages aussi multipliés.

Je m'attends bien à la colère de M^{me} de Vindé : cinq semaines de silence !... Franchement, pendant tout ce temps je ne savois trop que dire, et, tout en travaillant ici chacun de notre côté à la conclusion, nous avions à tout moment la crainte de voir M. Western renverser nos plus chères espérances. Il disoit encore hyer entre ses dents à l'un de nous : « Ah ! si j'étois le maître !... et si nous ne l'avions pas aussi bien emmailloté, ce gros poupard, qui sait si jeudi matin il ne lui prendroit pas la fantaisie d'apposer son veto à la cérémonie ! »

Je n'ai pas le loisir de vous donner des détails. J'irai quelque beau matin vous conter tout cela

sur le Théâtre-Français en 1782. Charles connaissait peut-être cette pièce. Il est probable que, grand amateur de musique, il connaissait le *Tom Jones* de Philidor, qui, vieux de trente-neuf ans, n'était pas oublié.

On trouve, dans les *Métamorphoses de Melpomène et de Thalie*, un portrait de l'acteur Caillot (Comédie Italienne), dans le rôle de Western (Pl. 20).

moi-même. En attendant, il faut bien que vous et M^{me} de Vindé vous contentiez du titre des chapitres :

1^{er} voyage. — Arrivée à Orléans et départ pour Tours.

2^e. — Arrivée chez le bon oncle. Réception de Julie, de l'oncle; accueil terrible de Western.

3^e. — Scène du soir avec le père, il s'amadou, etc.

4^e. — Western promet sa fille dans un an, jure, sacre, renie Dieu et, au bout de la même phrase, il prend la main de sa fille en pleurant, la met dans celle de son ami. Hé bien, là, je vous la donne, ma fille, la voilà, elle est à vous. A présent, n'en parlons plus.

5^e. — Le lendemain, il ne veut plus de tout cela. Enfin, au bout d'un mois de tergiversations, de repentirs et de variantes, Julie est unie à son ami.

CHAPITRE DERNIER.

Charles et Julie à la Celle racontent leurs aventures à M^{me} de Vindé qui parle toujours en les écoutant et qui, lorsque c'est fini, dit : « Vous en passés, ce n'est pas là tout. »

Adieu, cher et bon ami. Je vous embrasse de tout mon cœur et vous aime de même.

CHARLES.

Mes hommages bien tendres à M^{me} de Vindé. Ne me répondés pas : dans cinq à six jours d'ici je vais faire quelques excursions aux environs de Tours et d'Orléans avant de rentrer à Paris où il me tarde bien de vous revoir.

Suscription :

A Monsieur

Monsieur DE VINDÉ

Rue Grange-Batelière,

A Paris.

Timbres de la poste : $\left\{ \begin{array}{l} \text{En bleu,} \\ \text{En rouge,} \end{array} \right.$

Julie Bouchaud des Herettes, ou de Desherettes, avait alors vingt-deux ans.

On apprend, par cette lettre, que les choses se passèrent tout autrement qu'elles

ne sont rapportées dans *Raphaël*. D'abord, il y avait un père. Et quel père ! Ivrogne, brutal, reniant Dieu, terrible et faible. Un vieux poupard qu'il fallait savoir prendre et emmailloter. Et puis, le marié, en dépit de ses cinquante-huit ans, ne semble pas si désintéressé et paternel que le veut M. de Lamartine. Il a l'air, au contraire, assez conquérant quand il s'écrie : « Cette bonne Julie vaut bien plus que toutes les peines que sa possession m'aura coûtées. » Ce brave homme fait tout l'effet de se croire marié pour de bon. Il se montre plus inquiet de la santé de Julie que de la sienne. Il l'avait trouvée en ruine malgré sa jeunesse. Il se flattait de réparer par ses soins cette constitution délabrée. Mais Julie devait rester toute sa vie une malade et mourir jeune : de toutes les héroïnes poétiques, celle-là est certainement la plus souffrante ; et elle a bien fait, pour sa gloire, de vivre

dans un temps où la langueur était un charme chez les femmes.

Avant d'aller plus loin et de tirer les lettres de cette jeune femme du dossier que M. Étienne Charavay m'a gracieusement communiqué, il convient, ce me semble, de rappeler en quelques mots ce qu'était M. Charles à l'époque de son mariage. On fut M^{me} Charles devant qu'être Elvire. Et M^{lle} des Herettes n'eut pas tant tort, ce me semble, d'épouser son ami, le vieux physicien. Cet excellent homme la fit vivre en attendant qu'un autre la rendit immortelle.

Venu tout jeune et pauvre de sa jolie petite ville de Beaugency, Charles entra comme simple commis dans les bureaux du contrôleur général des finances. Il y était depuis quelques années, lorsque son emploi fut supprimé. Il s'occupa alors d'expériences de physique. Studieux, ingénieux et attentif, il acquit rapidement dans ces sortes de recherches une rare habileté. Comme il joignait à la dextérité de la main la facilité de l'élocution, les démonstrations qu'il fit d'abord devant quelques amis furent suivies avec tant d'intérêt que l'idée lui vint d'ouvrir un cours public. Le moment était favorable : les sciences expérimen-

tales, misés en honneur par l'esprit philosophique, accomplissaient d'admirables progrès. Le zèle des savants était soutenu par la faveur publique. La découverte récente du paratonnerre excitait une vive curiosité, et la physique, devenue à la mode, occupait les dames. Les leçons de M. Charles attirèrent un public nombreux d'étrangers, de femmes et de savants. On y vit Franklin et Volta.

Le jeune maître savait rendre ses démonstrations frappantes. Il visait à la grandeur des phénomènes. Faisait-il une expérience microscopique, il obtenait des grossissements énormes. Étudiait-il la chaleur rayonnante, il en produisait les effets à une grande distance. Dans ses leçons sur l'électricité, il foudroyait un animal.

« Dès qu'un orage s'annonçait (c'est

Fourier qui parle), Charles dirigeait vers le ciel son appareil électrique; il faisait descendre du sein des nuages des milliers d'étincelles formidables de plus de douze pieds de longueur, et qui éclataient avec un bruit pareil à celui des armes à feu (1). » Il ravissait, lui aussi, la foudre au ciel. Franklin admirait son élève. « La nature disait-il, ne lui refuse rien. Il semble qu'elle lui obéisse (2). » En 1783, l'invention de l'aérostat exalta encore les espérances sublimes que les hommes de cette génération, nourris de l'*Encyclopédie*, concevaient de la science et de l'intelligence humaine. Aux montgolfières, remplies d'air chaud, Charles substitua l'aérostat gonflé d'hydro-

(1) *Académie royale des Sciences, séance publique du lundi 16 juin 1828. Éloge historique de M. Charles*, par M. le baron FOURIER, secrétaire perpétuel. In-4°, p. 3.

(2) BRAINNE, *Les hommes illustres de l'Orléanais*. 1852, 2 vol. in-8°. Article *Charles*.

gène, qu'on appelait alors air inflammable. Le premier voyage aérien tenté par Pilâtre de Rozier et le marquis d'Arlandes avait eu lieu le 21 novembre 1783. Charles fit le second dix jours après, dans un ballon de soie enduit d'un vernis imperméable, avec une soupape au sommet, lesté, enveloppé d'un filet auquel était suspendu une nacelle d'osier. L'ingénieur physicien avait songé à laisser une ouverture à la partie inférieure du ballon, pour le cas où le gaz se dilaterait excessivement; il s'était muni d'un baromètre pour mesurer la hauteur des régions parcourues et d'une ancre afin d'atterrir. Enfin, il avait créé du premier coup presque toutes les parties de l'art aérostatique. Il partit du jardin des Tuileries avec Robert et s'éleva à sept mille pieds de hauteur, acclamé par la foule immense de spectateurs qui couvraient les places, les avenues, les toits. Beaucoup,

dans leur généreuse émotion, pleuraient. D'autres s'embrassaient comme en délire. On fit, en mémoire de cette fête de la science, des poèmes, des estampes avec cette légende : *Sic itur ad astra*. Et les assiettes de faïence, décorées de ballons, portaient la gloire de l'aéronaute jusque dans les campagnes (1).

(1) Cf. *Description des expériences de la machine aérostatique de MM. de Montgolfier et de celles auxquelles cette découverte a donné lieu*, par FANJAS DE SAINT-FOND. Paris, 1784. In-8°, t. II (Première suite), pages 31 et suivantes.

Consultez aussi : A. SIRCOS et TH. PALLIER, *Histoire des ballons*. Préface de Nadar. Paris, 1876. Grand in-8°, p. 68 et suivantes. On lit dans ce livre, p. 68, note :

« En quelques jours, Charles avait créé l'art de l'aérostation et d'un seul coup imaginé les différents appareils qui permettent de s'élever dans l'air sans danger; il fit plus en trois semaines, que tous les aéronautes n'ont fait depuis plus de quatre-vingt-dix ans : pour cette première ascension, il fit usage de la nacelle où se placent les voyageurs, du filet qui soutient la nacelle, de l'enduit de caoutchouc qui tapisse l'extérieur du ballon et empêche la déperdition du gaz, de la soupape qui permet de laisser

Louis XVI s'intéressait au progrès des sciences appliquées. Il encouragea particulièrement les expériences aérostatiques. Mercier suppose, dans son roman prophétique (qui ne s'est guère trouvé véritable)⁽¹⁾, que l'avenir n'oublierait pas cette sollicitude du prince. Il fait dire à un Français de l'an 2440 : « On citait, autour de moi, Montgolfier et Louis XVI, qui avaient imprimé un caractère national à ces premiers globes, à ces globes merveilleux, dont les autres nations furent si jalouses. Car la noble conquête que l'homme avait

échapper le gaz hydrogène et de descendre lentement et sans secousse jusqu'à terre, du lest, et enfin du baromètre qui indique, par la pression ou la dépression du mercure, la hauteur à laquelle atteignent les aéronautes. Du premier coup, le célèbre professeur de physique avait créé la science de l'aérostation : depuis lors, on a peu modifié le système de Charles et presque rien ajouté aux dispositions imaginées par lui. »

(1) *L'an deux mille quatre cent quarante. Rêve s'il en fût jamais.* Londres, 1775. In-8°.

faite sur un troisième élément était due à un Français et à un monarque qui n'avait pas séparé sa gloire de celle de son peuple. » Et il est de fait que le roi, après avoir vivement redouté pour les deux aéronautes les dangers d'un voyage si nouveau, récompensa Charles par une pension sur sa cassette.

C'est en ce temps que Charles eut avec Jean-Paul Marat une querelle qu'il n'avait point cherchée. Marat, âgé alors de quarante et un ans, était médecin des gardes du corps du comte d'Artois. Bilieux, hypochondriaque, fiévreux, il se plongeait dans les sciences physiques avec l'ardeur d'un corps enflammé par la maladie et d'un cerveau sans cesse bouillant. Il multipliait les expériences et publiait de nombreux mémoires, que les académiciens traitaient avec dédain, ou tout au moins avec négligence. La science de Jean-Paul Marat

était-elle si peu digne d'intérêt, et ses travaux sur le feu, la lumière et l'électricité méritaient-ils les mépris des savants en place ?

Aujourd'hui, ces expériences d'un physicien, qui croyait que le feu est un élément, nous semblent de vieilles rêveries. Mais ceux qui jetaient au panier dédaigneusement les mémoires de Marat n'en savaient pas plus que lui sur la composition de l'air et sur les phénomènes de la combustion. Avant Lavoisier, cette partie de la physique n'était pas du tout constituée. Il semble bien que Marat, dans ses vieilles ténèbres, ait eu des lueurs. Le docteur Auguste Cabanès a publié l'an passé un livre très étudié sur *Marat inconnu*, c'est-à-dire sur Marat savant, et l'on incline à croire, quand on a lu ce livre, que le médecin des gardes du corps du comte d'Artois était un expérimentateur fécond

et ingénieux. Il institua deux cent treize expériences sur l'électricité, qui valaient bien, peut-être, qu'on y fit quelque attention, et dont le *Journal des Savants*, organe de l'Académie des Sciences, ne parla pas. Marat, qui avouait son amour de la gloire, souffrit cruellement de ce silence. Une attaque imprévue acheva de l'exaspérer. Un sieur Ledru l'accusa de plagiat. Ces expériences, disait-il, avaient été déjà faites par son père. Or, Ledru père (Nicolas-Philippe) était un physicien si prompt à charmer les curieux par d'ingénieuses démonstrations, qu'on lui avait donné le nom d'un petit dieu fort oublié aujourd'hui, mais très connu en un temps où l'on raffolait de mythologie, et qui, couronné de roses, s'attachait les olympiens par son art d'égayer leur table et leur lit. On ne connaissait Ledru que sous le nom de Ledru Comus. Ce n'en était pas moins

un habile homme et un homme de bien, professeur des enfants de France sous le feu roi. A l'époque où nous sommes, on ne parlait point encore du prestidigitateur Comus, si fameux vers 1800, qui ne demandait pas mieux qu'on le prit pour Ledru Comus, avec lequel on l'a plus d'une fois confondu en effet. Mais Nicolas-Philippe Ledru inclinait lui-même à la physique amusante et son adresse était plus vantée que sa science. Il avait surtout la réputation d'un prodigieux faiseur de tours de passe-passe.

Aussi, quand Marat fut accusé de lui avoir volé ses expériences, ce fut un grand éclat de rire par le monde savant. Charles n'était pas alors de l'Académie, mais il était bien près d'en être. C'est deux ans plus tard qu'il y fut nommé. En attendant, il partageait à l'endroit de Marat les opinions de ses futurs collègues et tenait ce

médecin pour un très méchant physicien. A l'une de ses leçons publiques, il ne se gêna pas pour faire, en souriant, entre Comus et Marat, un parallèle où ce dernier était moqué. Il ne faut pas plaisanter avec les fous. Aussitôt averti des propos tenus publiquement sur son compte, Marat sort de sa chambre de la rue du Sépulcre, court jusqu'à la place des Victoires où demeurait Charles et bondit chez le physicien à dix heures de la matinée. Que se passa-t-il entre eux ? Marat, si on l'en croit, se borna à demander des éclaircissements sur un parallèle qu'il jugeait offensant. Charles répondit qu'il n'avait aucune explication à donner, et Marat se retirait déjà quand Charles lui asséna un terrible coup de poing sur l'œil. Le malheureux en demeura étourdi. Mais Charles n'était pas encore rassasié de violence. Avec deux hommes accourus à son aide, il arracha

du fourreau l'épée de Marat et la brisa. Marat s'échappa à grand'peine de leurs mains. C'est du moins ainsi qu'il rapporte la scène : mais on ne croira jamais qu'il ait été si patient et Charles si lâche et si furieux. A ce récit (1), on peut opposer celui de Charles, qui écrivait le surlendemain à M. G... une lettre dont je trouve un extrait dans un catalogue d'autographes (2).

Sans vouloir décliner son nom, ses griefs, il (Marat) me provoque injurieusement à sortir en me donnant les dénominations les plus insultantes. J'ai sauté sur lui en brisant son épée déjà toute tirée et j'en ai le tronçon chez moi qui a été jugé par tout le monde comme l'arme la plus dangereuse et la plus meurtrière. Lequel des deux est l'agresseur de celui qui veut vous forcer à mettre l'épée à la main pour de simples opinions, ou de celui qui, assailli chez lui par un homme inconnu, cherche à se soustraire à des intentions très équivoques?

(1) *Marat inconnu*, par le docteur Cabanès, 1891. In-12, p. 318.

(2) Catalogue Laverdet du 23 novembre 1861.

Il n'est pas impossible de concilier ces deux documents, et de se figurer la scène dans son ensemble. Marat entre comme un furieux, il oublie ce qu'il venait dire ; il ne sait ce qu'il dit et se répand en invectives. Assailli par ce fou, Charles se croit en danger et appelle au secours. On désarme l'agité médecin des gardes, et Charles croit de bonne foi avoir échappé à la mort. De bonne foi aussi Marat croit qu'on a voulu l'assassiner. Il est une circonstance sur laquelle ils se taisent l'un et l'autre et qui ne nous est révélée que par l'éloge que Fourier lut à l'Institut après la mort de Charles. Celui-ci infligea, dit-on, au visiteur insolent une correction d'un tel genre qu'elle ne peut être indiquée précisément dans un discours académique. Cela est de trop. Mais le bon Charles ne se connaissait plus.

La lettre dont je viens de citer quelques

lignes est du 17 mars 1783. Le même jour Charles en adressait une à Mgr (le nom manque).

Si dans mes cours je me suis laissé aller à la moindre invective personnelle sur M. Marat, qu'il le prouve, et je suis prêt à lui faire réparation publique. J'ai attaqué ses systèmes et je lui promets de le faire encore ; s'il falloit se battre pour cela, il faudroit donc armer contre lui l'Europe entière... (1).

Ces lignes ont le mérite d'établir nettement les droits de la critique. En résumé, dans cette affaire, Charles, après un moment de surprise, rentra dans la modération qui lui était naturelle. Quant à Marat, c'était un malade irrité par d'insupportables dédains. Il croyait à la justice humaine ; cette fausse idée le rendit de bonne heure insociable ; elle le jeta par la suite dans d'horribles violences. Reconnaissons toutefois

(1) Catalogue Charavay du lundi 10 décembre 1855.

que l'Ami du peuple, en 1792, ne songea point à venger les offenses faites neuf ans auparavant à l'auteur méprisé des *Découvertes sur le feu, l'électricité et la lumière*.

Au 10 août, quand le peuple de Paris envahit le palais des Tuileries, une troupe d'hommes armés pénétra dans le cabinet de Charles. Pensionnaire du roi et membre de l'Académie des Sciences, Charles était logé dans la galerie d'Apollon. C'est là que les patriotes, ivres de leur victoire, le trouvèrent au milieu de ses instruments de physique. Nouvel Archimède, il travaillait paisiblement au bruit de la fusillade et du canon. On dit qu'ayant montré aux envahisseurs la nacelle, ou, pour parler la langue du temps, le char dans lequel il s'était élevé dans les airs, et qu'on voyait suspendu au plafond de la galerie, ces hommes simples, saisis de respect, se retirèrent en silence.

Quand le torrent se fut écoulé, le physicien respira comme un homme sorti de la plus cruelle angoisse : il cachait depuis deux mois, dans son logement du Louvre, un de ses frères, prêtre insermenté (1).

Il ne fut point inquiété pendant la Terreur, et, lors de la création de l'Institut national, en 1795, il fut admis l'un des premiers dans la section des Sciences.

(1) FOURIER, *loc. cit.*, p. 6. — Le frère de Charles était curé de la paroisse de Saint-Paterne d'Orléans. (BRAINNE, *loc. cit.*).

III

Nous avons vu que le professeur Charles, dans l'été de 1804, âgé déjà de cinquante-huit ans, épousa M^{lle} des Herettes, qui, plus tard, aimée de Lamartine, fut chantée par le poète sous le nom d'Elvire.

Nous avons publié la lettre par laquelle il annonce son mariage à ses amis, M. et M^{me} de Vindé. Ces Vindé appartenaient à cette grosse bourgeoisie riche, qui, dès la fin de l'ancien régime, tenait tous les offices de judicature et de finance.

Gilbert Morel de Vindé, moins âgé de treize ans que le physicien Charles, était, en 1789, conseiller au parlement de Pa-

ris (1). C'était un de ces hommes dont on disait alors qu'ils avaient adopté les principes de la Révolution. Il fut appelé en 1790 à présider l'un des six tribunaux de Paris, celui du quartier des Tuileries. Mais l'année suivante, après la fuite du roi, il donna sa démission et se tint éloigné de tout emploi public. Monarchiste constitutionnel, esprit très modéré, très prudent, il mit dès lors à se faire oublier l'habileté qu'il avait précédemment employée à paraître. Il sut se cacher, malgré son immense fortune, qu'il tenait de son aïeul Paignon-Dijonval, et se consacra tout entier à l'agriculture. Quand le temps se rasséréna, M. de Vindé reparut et reprit rang dans la société polie. Ce sage pratiquait excellemment l'art difficile de vivre. Il reste à savoir si la vie vaut qu'on en fasse un art.

(1) Ch. Gilbert Morel de Vindé, né à Paris le 20 janvier 1759, mort à Paris le 20 décembre 1812.

M. et M^{me} de Vindé habitaient un beau domaine à la Celle-Saint-Cloud, où ils recevaient leurs amis. M. et M^{me} Charles étaient souvent priés d'y passer la journée. Mais la santé de Julie ne lui permettait pas toujours de se rendre à ces gracieuses invitations.

Charles écrivait à M^{me} de Vindé le 2 mars 1806 :

Je n'espère pas, madame, qu'il nous soit possible de nous rendre demain à votre aimable invitation. Julie est aujourd'hui souffrante et ne quitte pas le coin du feu. Si demain elle alloit mieux, elle iroit sûrement vous embrasser. Quant à moi, vous pensés bien que je n'oserai pas me présenter seul chés vous; vous me reprocheriés encore, comme l'autre jour, de délaisser déjà ma femme. Mais au moins je trouverai le moment d'aller vous dire combien nous vous sommes, l'un et l'autre, sincèrement attachés, ainsi qu'à M. de Vindé.

CHARLES.

Par un billet du 4 du même mois, Charles

mande à ses amis que sa *pauvre Julie* est toujours malade. La fièvre qui la dévorait lui donnait une ardeur extraordinaire de dévouement et d'amitié. Les lettres que j'ai sous les yeux la font paraître comme la plus obligeante et la plus serviable des femmes. Nous allons bientôt en voir un exemple. En attendant, nous lirons les compliments de condoléances qu'elle ajouta à une lettre adressée par son mari, le 2 août 1806, aux Vindé frappés par un malheur domestique.

Voici d'abord la lettre de Charles :

Paris, 2 août 1806.

Nous venons d'apprendre, mon cher ami, le malheur et la peine qui vous accablent. Nous aurions été mêler nos regrets avec les vôtres si nous n'avions su que M^{me} de Vindé, tout entière à sa douleur, ne recevoit personne. Hé ! quelle consolation lui porter ! Le seul soulagement qui convienne à son désespoir, c'est de s'y livrer sans témoin et sans contrainte. A quoi servent tous

les *lieux communs* de morale, de résignation à la nécessité, etc., phrases que le cœur ne comprend pas et auxquelles il ne sait répondre que par des larmes. Le tems et l'abandon même à sa douleur la ramèneront lentement à la simple tristesse dans laquelle elle finira par trouver quelque douceur. Je ne vous parle pas de vous, mon pauvre ami, hélas!

*Multis illa bonis flebilis occidit,
Nulli flebilior quam tibi (1).*

Adieu, je vous embrasse et vous plains du fond de mon cœur.

CHARLES.

Condoléances sincères, délicates, pleines de philosophie, et ornées d'une citation latine. Charles était lettré. Nous l'avons vu citer *Tom Jones*. Nous le verrons tout à l'heure citer *Candide*; cette fois, il cite Horace et détourne pour celle que pleurait M. de Vindé ce que le poète dit à Virgile de Quintilius Varus, son ami.

(1) HORAT., od. x., x.

A cette lettre M^{me} Charles ajouta les lignes que voici. Ce sont les premières en date que j'aie de sa main, et, hâtons-nous de le dire, les moins intéressantes :

Et moi, monsieur. Ah! comme je sens votre douleur si juste et comme je la partage!... Je n'ose pas écrire à M^{me} de Vindé, mais j'ai besoin de vous dire et qu'elle sache un jour combien je plains son malheur. Qu'il est affreux! Comme elle doit souffrir, et vous, monsieur!

Je vous en prie, quand vous pourrez lui parler de nous, dites-lui que je trouverais de la douceur à pleurer avec elle, que je désire lui aller offrir les plus tendres soins, que je ne me lasserais jamais de sa douleur, que je la partagerais. — Je l'aimais déjà de toute mon âme, à présent elle ne quitte plus mon cœur.

Adieu, monsieur, donnez-nous, je vous en supplie, des nouvelles de M^{me} de Vindé, des vôtres et dites-moi quand je pourrai porter à tous deux le tribut du plus sincère, du plus tendre attachement.

JULIE CHARLES.

M. de Vindé, qui n'était pas sans ambi-

tion, désirait entrer à l'Institut, tout au moins à titre d'associé, et précisément une place d'associé vint à vaquer, en 1808, dans la section d'agriculture. Charles en avertit son ami par une lettre datée du 13 juin; j'en tire quelques lignes qui peuvent nous intéresser.

... Je présume bien que vous allez venir faire quelques visites avant lundi; face d'homme porte vertu...

Ma pauvre Julie, qui vous aime de tout son cœur, veut à toute force que vous soyés de l'Institut et elle me gourmande comme si j'étois à moi seul le corps tout entier. Elle me charge de vous exprimer tous les vœux qu'elle fait pour vous. Sa santé est un peu meilleure depuis qu'elle prend les bains de barèges, et dès qu'elle sera en état nous irons sûrement vous embrasser, vous et M^{me} de Vindé.

L'élection fut retardée d'une semaine, et cet ajournement dut causer beaucoup d'inquiétude à M^{me} Charles. Son mari fit

part à M. de Vindé, le 20 juin, des mécomptes qu'il redoutait :

La nomination est remise à lundi prochain. Et, par malheur, Texier ⁽¹⁾ part demain pour une longue tournée, et moi je suis ce jour-là juri de jugement au palais. Je verrai cependant à m'arranger pour que vous ne perdiés pas mon suffrage, dans le cas où je ne serois pas de retour à tems.

Voici, mon très cher, l'ordre de nomination :

Yvart, Wolstein, Morel de Vindé, Pictet, Brugnioni.

Quatre membres viennent de me promettre leurs voix, j'espère vous en faire avoir quelques autres ; peut-être ne ferés-vous pas mal de venir encore attiser le feu. Enfin, à la garde de Dieu, s'il s'en mêle.

Adieu, je vous embrasse ainsi que M^{me} de Vindé. Autant en fait notre pauvre souffreteuse, qui fait force vœux pour son cher M. de Vindé, qu'elle aime de tout son cœur.

CHARLES.

Quel contretemps ! Tessier en voyage !
Et Charles juré, ou, comme il dit, *juri*.

(1) Il veut dire Tessier, membre de la 9^e section : Économie rurale et art vétérinaire.

Je ne sais où il a pris cette façon de parler. En 1792, on ne disait pas un *juri* ; on disait un juré, et l'on disait de même le *juré* pour désigner le corps des jurés. Charles avait brouillé tout cela dans sa tête. Mais il n'importe : M. de Vindé fut nommé membre associé de l'Institut pour la section d'agriculture. Charles eut le plaisir d'annoncer par le billet que voici une nomination à laquelle il avait contribué :

Mon très cher et respectable *confrère*,
J'ai l'honneur de vous présenter mon très humble respect.

CHARLES.

Vous avez eu 32 voix sur 48. Allons, un superbe remerciement en prose et en vers à l'Institut.

M. de Vindé eut été fort capable de suivre ce conseil et de faire un remercie-

ment en vers. Il était poète, comme tout le monde alors, et travaillait dans le genre moral. On vantait un petit ouvrage de sa façon intitulé : *Étrennes d'un père à ses enfants ou Collection de quatrains moraux*, que, dans sa jeunesse, M. Leclerc, le bon doyen, mit en vers latins.

A cette époque, Charles, qui se faisait vieux, sentit les premières atteintes de la maladie dont il devait mourir. Il souffrait de la pierre et l'incommodité de ce mal devint telle qu'en 1811 il pouvait à peine sortir de chez lui. S'excusant de ne pouvoir aller chez ses amis les Vindé, il écrivait le 27 juin à son vieil ami et nouveau confrère :

J'aurois été vous voir si, dans ce moment-cy, je pouvois me hasarder à rester deux heures en voiture. « Mais comme vous vous portez, » me disent ceux qui me regardent à la figure. Je serois tenté de leur répondre, comme la vieille de *Candide* : « Vous ne diriez pas cela si... »

Je ne puis transcrire le reste. Le vieux Charles parlait de ses infirmités avec une gaieté courageuse. Il lui échappe ici une saillie dont la liberté, relevée de littérature, est très congrue dans une lettre intime, mais qui semblerait un peu cynique dans un livre. Au reste, on sait ce que répondit la vieille à Cunégonde, qui la trouvait plaisante de prétendre être plus malheureuse qu'elle (1). Après avoir pris à son compte la réplique de la vieille, Charles poursuivit de la sorte avec une bonhomie souriante qui plaît chez un vieillard accablé d'infirmités :

J'ai grand regret qu'il n'y ait pas seulement un pauvre petit ruisseau qui mène de Paris à la Celle; je me laisserois aller à vau-l'eau comme une grenouille. Que diroit M^{me} de Vindé si j'allois lui répéter l'apparition d'Ulisse à la princesse Nausica, tout au beau milieu de sa prairie?

(1) *Candide, ou l'Optimisme*. Chapitre X, vers la fin.

IV

Au commencement de la Restauration, M. et M^m^e Charles recevaient dans leur appartement de l'Institut une petite société choisie où se rencontraient surtout des hommes politiques, des parlementaires. Quand on publie des lettres, ainsi que je fais ici, on a toutes sortes de petites curiosités. C'est une des plus futiles, peut-être, que de savoir en quelle partie du palais Mazarin logeait le ménage Charles. On souffrira pourtant que je cherche à la satisfaire et l'on excusera cette extrême minutie comme un des défauts du genre. Les documents que j'ai sous les yeux nous apprennent que le logement de Charles,

assez petit, était « adjacent à la coupole ». Lorsque mourut, en 1816, le peintre Ménageot⁽¹⁾, le physicien fit des démarches pour obtenir l'appartement du confrère défunt.

Il écrivait le 5 octobre à M. de Vindé : « Ce logement du pauvre Ménageot, est encore plus petit que le mien, mais qu'importe, c'est toujours assez grand pour y finir sa vie. » Charles était voltairien. Ce n'est pas à dire pour cela qu'il eut beaucoup goûté la révolution. Il avait été bien traité par Louis XVI. Il ne bouda pas Louis XVIII. M^{me} Charles recevait volontiers dans son salon les royalistes modérés. Elle était bienveillante et tolérante; son amitié ne regardait point aux opinions et, ne croyant pas en Dieu, elle était fort attachée à M. de Bonald, qui faisait les affaires de Dieu en ce monde. Il semble que le

(1) François-Guillaume Ménageot, 1744-1816.

désir de rendre service à ses amis ait beaucoup contribué au zèle qui la portait vers les gens influents. C'était une obstinée solliciteuse, qui ne demandait rien pour elle-même. Ses lettres, qu'il m'était réservé de publier, sont adressées au baron Mounier. Elle l'accable de demandes aussi pressantes que désintéressées, et l'on admire qu'une femme si malade se donne tant de soins.

Il y en a quatorze. La première est du 6 août 1815 et la dernière du 15 septembre 1817, moins de six semaines avant la mort de celle qui l'écrivit. On y retrouve cette main dont Lamartine, qui la connaissait, dit qu'elle était à la fois légère et ferme; mais non pas ce fin papier de Hollande dont la seule vue troublait le cœur de Raphaël (1). Les lettres au baron Mounier sont

(1) *Raphaël*, p. 93 et 131.

sur papier à la mécanique, que le temps a jauni. La tranche est dorée. Quelques-unes de ces lettres sont scellées d'un cachet de cire aux initiales J. C. Avant de donner celles qui sont de nature à intéresser les curieux, il faut dire en quelques mots ce qu'était le correspondant de Julie.

Petit-fils de François Mounier, marchand drapier à Grenoble, et fils de l'illustre Joseph Mounier, avocat au Parlement, député à la Constituante, Édouard Mounier, en 1815, à l'âge de trente et un ans, faisait figure d'un personnage très considéré dans les bureaux ; on le savait intelligent, laborieux et modéré. C'était un excellent serviteur de l'État, auquel il consacrait les forces d'un esprit moins brillant que solide. Tout jeune, en 1806, il avait été nommé auditeur au Conseil d'État. L'empereur faisait alors de l'auditoriat une sorte d'école où se formaient les jeunes gens appelés, par

leur nom ou leur fortune, à occuper plus tard de hautes fonctions publiques. Pendant la campagne de Prusse, Mounier fut nommé intendant du duché de Weimar, puis administrateur adjoint de la Silésie et, enfin, intendant de Glogau. En 1808, Napoléon l'attacha à son cabinet en qualité de traducteur des gazettes étrangères, aux appointements de 50,000 francs par an. Ces fonctions le rapprochaient quotidiennement de l'empereur, qu'il suivit dans les campagnes de 1809, de 1812 et de 1813. Il fut six ans sous une pluie de faveurs, devint maître des requêtes, baron de l'empire, officier de la Légion d'honneur, fut doté d'un domaine en Poméranie, obtint une des plus grosses places de la liste civile, celle d'intendant des bâtiments de la couronne, reçut en don gracieux une action de 15,000 francs du *Journal de l'Empire*, alors propriété de l'État, que sais-je en-

core? Néanmoins, M. de Barante nous assure qu'en 1814 le baron Mounier « accueillit avec une profonde satisfaction » le gouvernement des Bourbons (1). Et il faut l'en croire, car il était l'ami du baron Mounier, qui consentit en effet à garder, sur l'invitation de Louis XVIII, tout ce qu'il tenait de Napoléon.

« Lorsque, l'année suivante, dit M. de Barante, Napoléon revint de l'île d'Elbe, Mounier n'avait pas à craindre une persécution dont il ne pouvait être particulièrement menacé; il se décida toutefois à quitter la France; il pensait que l'empereur voudrait le rattacher à son service et qu'il valait mieux témoigner, en s'éloignant, sa résolution de ne point se replacer sous un maître dont le retour lui semblait funeste à la France. Il se retira à Weimar, certain d'y trouver d'honorables souvenirs (son père y avait vécu) et une bienveillante hospitalité. Mais bientôt il fut appelé à Gand auprès du roi (2). »

(1) *Études historiques et biographiques*, par le baron de BARANTE, 1858. 2 vol. in-18, p. 410.

(2) BARANTE, *loc. cit.*, p. 411.

A la seconde Restauration, il reprit l'intendance des bâtiments et fut conseiller d'État (1). C'est à l'Intendance générale des bâtiments du Roi, place Vendôme, que M^{me} Charles lui adressa, le 6 août 1815, le billet suivant.

J'aurais besoin, monsieur, d'un renseignement que je voudrais tenir de votre aimable obligeance.

(1) Conseiller d'État en 1816, président de la Commission mixte de liquidation en 1817, directeur général de l'administration départementale et de la police en 1818, Ed. Mounier perdit ces fonctions à la chute du ministère Richelieu.

Il fut nommé pair de France le 5 mars 1819, reprit ses fonctions d'intendant des bâtiments de la Couronne et rentra au Conseil d'État sous le ministère Martignac.

Il abandonna ses fonctions salariées à la révolution de Juillet, prêta serment au gouvernement de Louis-Philippe et continua de siéger à la Chambre des pairs. Il remplit à Londres une courte mission en 1840. Il mourut à Passy le 11 mai 1843. A la nouvelle de sa mort, la Chambre des pairs ordonna à l'unanimité que son buste serait placé dans la salle de ses séances. (ROCHAS, *Biographie du Dauphiné*. — BOURLOTON, *Dictionnaire des Parlementaires*).

Si vous étiez libre demain, à onze heures, j'aurais un grand plaisir à vous offrir une tasse de thé. J'ai l'honneur de vous prier d'agréer les sentiments distingués que vous inspirez à tous les titres et la reconnaissance que j'aimerai à vous devoir.

J. DE DES HERETTES-CHARLES.

Dimanche soir, 6 juillet.

Au mois d'août de cette même année 1815, quand, en vertu de la Charte, on procéda aux élections législatives, plusieurs membres du collège électoral de Grenoble portèrent comme candidat à la députation le fils du célèbre avocat que le tiers-état dauphinois, vingt-six ans auparavant, avait envoyé à la Constituante. Mais le baron Mounier ne fut pas élu. En apprenant cet échec, M^{me} Charles lui adressa une lettre où elle annonce la fin de la France, puisque son ami n'entre pas à la Chambre. Elle avait de ces élans de cœur.

Mon Dieu, à quoi servent donc le mérite et la vertu, si c'est la sottise et les vices des hommes vulgaires qui règlent tout dans le monde ? Quoi ! vous ne seriez pas élu ? C'est à vous qu'on préfère des gens sans nom, sans talent, sans énergie ! On trouve que vous n'avez pas fait assez pour le roi en abandonnant pour le suivre votre patrie, votre femme, vos enfants, votre fortune ! Ah ! il faudrait fuir au fond des déserts. On y oublierait cette malheureuse France qui va devenir encore une fois la proie des partis et de toutes les passions viles ou insensées. Il n'y a plus d'espérance à conserver quand l'esprit de vertige tient lieu de tout, et qu'on signale comme un danger la noblesse et la force d'un caractère pur.

Mon ami, permettez-moi ce titre que dans mon cœur je vous donne si souvent, je suis navrée de tristesse. Je ressens ce *désappointement* d'une manière si pénétrante que je m'en étonnerais si je ne me sentais pas identifiée avec votre existence. Recevez mes larmes, mes regrets, ma vive et sensible affection. C'est surtout dans la douleur que j'en éprouve toute la puissance.

Lundi soir.

Cette affectueuse dame ne semble pas,

dans cette lettre, avoir démêlé le véritable caractère et reconnu les réels mérites du baron Mounier. On avait encore à cette époque le goût romain. Elle met du Plutarque dans ses louanges et fait de Mounier un antique. Ce n'était pas tout à fait cela. Il n'était pas redouté précisément pour la force d'un caractère inflexible, et les royalistes ne pouvaient, quoi qu'en dise cette ardente amie, le tenir pour un exemple de dévouement et de fidélité. Il convenait mieux de le louer de sa modération, de son bon sens et de son aptitude au travail. Mais M^{me} Charles, sans prévoir ni redouter les folies de la Chambre introuvable, annonce, en 1815, que la France va « devenir encore une fois la proie des partis et de toutes les passions viles ou insensées ». Et il faut lui tenir compte de cette sagesse prophétique. Au reste, elle ne semble pas, d'après la correspondance que j'ai sous les

yeux, s'être mêlée de politique ; on l'y voit occupée seulement d'amitié. Elle ne tarda pas à ressentir pour M. Mounier, pour M^{me} Mounier, qui s'appelait Wilhelmine, et pour leurs deux petites filles, Adrienne et Augustine, une sympathie qui, chez cette malade, s'enfiévrâ quelque peu par la suite. Sa santé déclinait. Au printemps de 1816, soit pour ne négliger aucune chance de salut, soit plutôt par un penchant naturel à la faculté d'éloigner les mourants, les médecins lui conseillèrent les bains d'Aix, en Savoie. Elle se rendit à leur avis et se prépara au voyage qui était long en ce temps-là. Son mari, accablé par l'âge et la maladie, ne pouvait songer à l'accompagner. Il fut convenu qu'elle partirait seule pour ces montagnes et ce lac où elle devait trouver, non pas la guérison, mais l'immortalité. Plusieurs fois différé, son départ fut enfin fixé au 30 juin

1816. Avant de quitter Paris, elle écrit au baron Mounier :

Je ne pars que jeudi, monsieur, et j'en suis bien soulagée, puisque cela m'assure que je vous verrai avant. Je ne me faisais pas à l'idée de m'en aller sans vous avoir dit adieu autrement qu'à un autre. Quelques heures passées avec vous me sont nécessaires.

Je serai chez moi ce matin et j'espère que je n'y aurai pas ces visites d'indifférens qui empêchent de jouir de celles des amis. Vous me direz quand je pourrai demain me réunir à M^{me} Mounier. Il faut aussi que je la voye pour satisfaire mon cœur attristé et souffrant des séparations qu'il me faut subir.

Ne m'oubliez pas tout à fait, monsieur, dans ce voyage qu'à présent je ne voudrais plus faire. Si je ne retrouvais pas un ami tel que vous, je ne m'en consolerais jamais.

JULIE.

Lundi, 24 juin 1816.

Depuis six semaines ou deux mois, elle languissait, seule et souffrante, dans la montagne, quand elle y rencontra un

jeune homme de vingt-six ans, gentilhomme campagnard, ayant déjà pris l'air de Paris, ayant chevauché comme garde du corps aux portières de la voiture du Roi, très beau, de grande mine, d'une éloquence magnifique, avec un charme d'abandon et de langueur. C'était Alphonse de Lamartine. Il venait soigner à Aix un engorgement de foie et des palpitations de cœur. La beauté de la jeune femme lui fit une impression subite et profonde. Ce serait le moment de peindre M^{me} Charles. Mais on n'a, que je sache, aucun portrait d'elle. Et nous sommes forcés de nous faire une idée de ce qu'elle était alors par l'image que Lamartine lui-même en a tracée dans sa manière idéaliste et vague. On voit, d'après lui, qu'elle était grande, brune, pâle de la pâleur créole, qu'elle avait des yeux couleur de mer claire sous des cils noirs, le front petit et le nez droit

des statues antiques, les lèvres mincées, des dents de nacre et l'ovale du visage aminci par la souffrance⁽¹⁾. Elle était plus âgée que lui de quelques années, et cette beauté, à son déclin, lui semblait plus touchante. Il était dans cet état que montre admirablement saint Augustin quand il dit : « J'aimais à aimer. » Comme René, il désirait les orages. Il avait la curiosité des joies et des douleurs. Moins de deux ans auparavant, il avait confié à son ami de Virieu le vague de son âme :

Je sens, lui avait-il dit, mon cœur aussi plein de sentiments délicieux et tristes que dans les premiers accès de fièvre de ma jeunesse. Je ne sais quelles idées vagues et sublimes et infinies me passent au travers de la tête à chaque instant ; le soir surtout, quand je suis, comme à présent, enfermé dans ma cellule et que je n'entends d'autres bruits que la pluie et les vents. Oui, je le crois, si, pour mon malheur, je trouvais une

(1) *Raphaël*, p. 22-24.

de ces figures de femme que je rêvais autrefois, je l'aimerais autant que nos cœurs auraient pu aimer, autant que l'homme sur la terre aima jamais. Mon cœur bondit dans ma poitrine, je le sens, je l'entends... (1).

Cette figure de rêve, cette apparition vague, M^{me} Charles, avec ses bandeaux noirs et ses beaux yeux battus, la réalisa.

En la voyant pour la première fois, le jeune Lamartine la reconnut et l'aima. Mais qu'il l'ait aimée « autant que l'homme sur la terre aima jamais », c'est ce dont on peut douter; il était capable, sans doute, d'effusions religieuses, d'emportements lyriques, d'amoureuses ardeurs, si vous voulez; mais il avait sa part de cet égoïsme qui est une des vertus de l'homme de génie. Ces amants sonores, ces mélancoliques éloquents, ces René et ces Ra-

(1) *Correspondance de Lamartine*, publiée par M^{me} VALENTINE DE LAMARTINE. Paris, 1863. In-8°, tome II, p. 58.

phaël se regardaient aimer, s'écoutaient gémir et ne prenaient de trouble et de douleur que ce qu'il en fallait pour agiter mélodieusement leurs phrases. Sans doute, Lamartine aima Julie. Mais elle fut surtout pour lui un motif lyrique dont il tira des effets merveilleux.

Nous n'avons pas à chercher ici quels liens les unirent, jusqu'où ils poussèrent l'abandon du cœur et des sens, et s'ils gardèrent jusqu'à la fin, sur le lac du Bourget et sous les arbres de Meudon cette chasteté lascive uniformément répandue dans toutes les scènes de *Raphaël*. Ce roman, où le poète ne se cache que pour s'admirer plus à l'aise, n'est point un témoignage qui s'impose. On n'y entend guère l'accent de la nature et il serait très hasardeux de tenter d'y démêler le vrai du faux. Lamartine composa cet ouvrage vingt ans après l'année où il avait aimé. Parvenu alors au

midi lumineux de sa vie, il avait contracté des habitudes d'éloquence, et son génie abondant jeta beaucoup d'eau tiède sur des cendres refroidies. La *Correspondance* qui a été publiée donne au contraire, pour les années 1816 et 1817, des indications sûres, mais trop incomplètes. C'est encore dans les *Méditations* qu'il faut chercher l'empreinte toute chaude de l'amour. C'est le *Lac*, l'*Immortalité*, le *Temple*, le *Crucifix*, qui peuvent nous révéler le mieux les joies et les douleurs dont ces poèmes sont le retentissement harmonieux et vague.

Encore ne faudrait-il pas trop épiloguer. Une première version du *Lac*, retrouvée dans les papiers du poète, et publiée par les soins pieux de sa nièce, M^{me} de Cesiât, a paru à quelques-uns très significative. On y lit ces *délices sublimes*, au lieu de ces *extases sublimes*. « *Extases*, nous

dit-on, s'accordait avec une entière pureté de sentiments; mais *délices* nous prouve que Julie n'avait rien refusé à son compagnon de barque. *Délices* est une révélation. » C'est peut-être donner trop de précision à la langue poétique de M. de Lamartine. De plus, on ne remarque pas qu'il y avait *délices*, *délices rapides* une vingtaine de vers plus haut, dans toutes les éditions; cela se chantait durant la jeunesse de nos mères :

O temps, suspend ton vol ! et vous, heures pro-
 [pices,
 Suspendez votre cours !
 Laissez-nous savourer les rapides délices
 Des plus beaux de nos jours.

Je ne vois pas bien comment *délices sublimes* serait plus compromettant pour M^{me} Charles que *délices rapides*. Ce devrait être plutôt le contraire, car enfin on peut se figurer des délices rapides et l'on ne sait

pas précisément ce que c'est que des délices sublimes.

Quant au sentiment général du poème, on ne peut s'y tromper; c'est celui d'un amour entier, d'un abandon sans réserves. Le *Lac* est le plus voluptueux des chants funèbres. Tout y est avoué. Dans *Raphaël*, l'amant retira expressément les aveux du *Lac*.

Le mystère subsiste. Peut-être sera-t-il dévoilé un jour. Peut-être les lettres de Julie à M. de Lamartine existent-elles encore. Le poète, parlant sous le nom de Raphaël, dit qu'il les a détruites.

Je les ai retrouvées toutes, ces lettres. Je l'ai feuilletée page à page, cette correspondance, classée et reliée soigneusement, après la mort, par la main d'une pieuse amitié; une lettre répondant à l'autre, depuis le premier billet jusqu'au dernier mot écrit d'une main saisie déjà par la mort, mais que l'amour affermissait encore. Je les ai relues et je les ai brûlées en pleurant, en m'enfermant

comme pour un crime, en disputant vingt fois à la flamme la page à demi-consumée pour la relire encore !... — Pourquoi ? me dis-tu. — Je les ai brûlées parce que la cendre même en eût été trop chaude pour la terre, et je l'ai jetée aux vents du ciel ! (1).

Ce motif ne satisfait pas une sévère raison ; à vrai dire, il est à peu près inintelligible. On ne conçoit pas, si ces lettres étaient innocentes, que Raphaël ait détruit les monuments de la vertu de Julie. Mais il se peut qu'il ait dit là ce qu'il avait dessein de faire et non ce qu'il fit réellement. Il se peut que, chastes ou passionnées, brûlantes d'un feu pur ou profane, les lettres de Julie subsistent encore et que le cahier relié soit gardé quelque part. Très souvent des lettres d'amour se retrouvent, qu'on croyait perdues. Il en coûte d'anéantir ces restes fragiles et durables, ces témoins des

(1) *Raphaël*, p. 137.

heures envolées, cet entretien des chères douleurs. Nous sommes tous ainsi : les reliques nous sont sacrées. Quelle est donc cette belle pénitente du dix-septième siècle qui, pour sauver son âme, quitta son amant et le monde, et puis se révolta contre son directeur spirituel, qui exigeait d'elle encore le sacrifice d'un portrait ? Le souvenir du bonheur nous est plus précieux que le bonheur même, sans doute parce que le présent nous échappe et que nous ne vivons vraiment que dans le passé. Si l'on en croit M. Alexandre, le plus sincère et le plus vrai des hommes, les lettres de Julie ont été trouvées à Saint-Point, dans le cabinet du poète, au fond d'un tiroir secret où il les avait cachées avec le manuscrit de sa mère. A ce sujet, nous ne pouvons que dire avec M. Félix Reyssié : « Ce n'est pas à nous de soulever le voile qu'a voulu étendre Lamartine sur cette correspondance. C'est à

M^{me} Valentine de Lamartine seule de le faire (1). » Si le cahier relié des lettres sur fin papier de Hollande existe, il sera publié un jour.

(1) *La Jeunesse de Lamartine*. In-18, p. 198. Paris, 1892.

V

M^{me} Charles parla à Lamartine de M. de Bonald, dont elle était l'amie et qui venait aux thés de l'Institut. Le jeune poète fit une ode au grand écrivain catholique. Comme les comparaisons sont essentielles à la poésie lyrique, il compara M. de Bonald au chêne contre lequel écume le torrent et à Moïse gravant sur le Sinaï les Tables de la Loi. Il a pris soin, plus tard, de nous avertir que son inspiration « n'était pas la politique, mais l'amour ». « Peu importait, dit-il, que M. de Bonald connût ou non ces vers : ma récompense était dans le sourire que j'obtiendrais le lendemain de

mon idole (1). » Il lui lut son ode. Il crut voir qu'elle était étonnée et pleine d'admiration, bien qu'elle n'aimât pas beaucoup les vers, et encore moins la philosophie théologique. Nourrie dans la science du XVIII^e siècle, elle n'avait aucun sentiment romantique et religieux, et le spiritualisme de son nouvel ami lui semblait une grande rêverie. Mais elle s'empressa d'envoyer l'ode à M. de Bonald, désireuse sans doute de ménager à un jeune inconnu, sans fortune et sans état, la protection d'un homme illustre.

Je ne rappellerai ici aucune autre circonstance du mémorable séjour d'Aix. Nous n'avons sur cette époque d'autre source que *Raphaël*, où la vérité et la fiction coulent trop mêlées. Au mois de septembre 1816, Julie, de retour à Paris, écrivait au baron Mounier la lettre que voici :

(1) *Méditations*. — Commentaires du *Génie*.

Ne vous laissez pas, monsieur, de voir de mon écriture. Ma pauvre tête est si faible que les idées dans lesquelles mon cœur n'est pour rien sont fugitives comme l'ombre et ne laissent pas plus de traces qu'elle. Je ne me rappelle pas ce que vous avez bien voulu me dire relativement au général Dijesa. Faut-il encore une fois copier la demande de mon neveu, y joindre la lettre de M. de Vaudreuil ⁽¹⁾ et la lui renvoyer directement? Ou bien auriez-vous un moyen pour qu'elle lui fût remise de manière à ce qu'il la remarquât et qu'on pût avoir une réponse? Ce serait un vrai service. Je n'espère aucun succès de nos tentatives; mais rien ne m'étant plus insupportable que l'incertitude, je serais bien aise d'en sortir. Si l'influence des Princes est telle qu'on la dit, ne ferais-je pas bien de tâcher de faire apostiller le mémoire de Loménie par Monsieur? Je crois que M. de Vaudreuil ne se refuserait pas à le lui demander et vous savez peut-être qu'il est très aimé de ce bon Prince. Ce qui décourage, c'est la prestesse qu'il faut mettre à toutes ces démarches avec la presque certitude d'arriver tou-

(1) J.-H. François de Paule de Rigaud, comte de Vaudreuil, né à Saint-Domingue, le 2 mars 1741; pair de France, le 4 juin 1814, et lieutenant-général en septembre suivant. — Il avait été, sous l'ancien régime, gouverneur des îles françaises Sous-le-Vent.

jours trop tard. Veuillez une dernière fois me donner votre avis.

Puisque je vous écris, laissez-moi, monsieur, vous parler de votre charmante femme. Oh ! non, ce n'est pas le désir de dire une chose agréable qui me fait parler de l'impression qu'elle a faite sur moi. Comment n'être pas touchée de ses grâces, émue par le son de sa voix et pénétrée de son doux accueil ? Quand elle m'a dit, avec ce sourire d'une mère adorable, qu'elle avait eu l'envie de m'envoyer son enfant le matin, je ne puis vous dire ce qui s'est passé en moi. Mon cœur s'est gonflé et j'aurais eu le besoin de lui dire avec des larmes que j'étais indigne de tant de bontés, mais que, si elle me permettait de continuer avec elle des rapports auxquels je tiens à présent comme à ceux que j'ai avec vous, je les mériterais un jour. La crainte de paraître exagérée ou sensible hors de propos fait rettenir comme cela beaucoup de mouvements qu'au fond je crois bons, mais auxquels on ne peut se laisser aller qu'avec d'anciens amis. Comprenez celui-là, monsieur, et qu'il vous fasse perdre le souvenir de tous les autres.

Cette lettre est écrite à une date décisive de la vie de Julie, qui vient de laisser à Aix M. de Lamartine. Sa santé n'est pas

meilleure; elle est toujours occupée à solliciter pour des proches, pour les gens qui l'entourent; elle met toujours dans l'amitié une exaltation étrange. Ellen'a pas changé. La lettre suivante nous intéressera davantage. M^{me} Charles l'écrivit à une date que l'on ne saurait fixer précisément, mais qu'il faut renfermer entre les mois de janvier et d'avril 1817. Alphonse de Lamartine était alors à Paris depuis la fin de décembre 1816, et elle le voyait tous les jours.

C'est à grand'peine que le jeune poète avait pu faire ce voyage. Ses parents étaient alors dans une gêne étroite. Pour obtenir le peu d'argent qui lui était nécessaire, il lui avait fallu recourir à la ruse. Il avait prié son ami de Virieu de l'appeler à Paris.

Écris-moi, lui avait-il dit, dans ta première

lettre, que tu m'engages à venir à Paris, que tu pourras peut-être m'être utile, m'aider à me caser dans quelque bonne sous-préfecture, cela engagera beaucoup mon père à me donner les moyens d'y aller en effet (1).

M. de Virieu fit ce qu'on lui demandait, et l'artifice réussit. La bonne mère s'imposa tous les sacrifices pour que son fils ne manquât pas cette occasion d'entrer dans la diplomatie. Elle vendit une charmille, et l'aimoureux partit à la fin de décembre. M. de Virieu lui donna l'une des deux chambres qu'il habitait dans l'ancien hôtel de Richelieu, rue Neuve-Saint-Augustin. M^{me} Charles présenta à son mari le jeune ami d'Aix. Lamartine vit le vieux physicien. Il le vit avec ces yeux qui adouçissaient et vaporisaient tout, et il en fit plus tard, dans *Raphaël*, un portrait qui pêche par un excès d'abondance et de

(1) *Correspondance*, t. II, p. 97.

suavité. Je le réduis ici aux traits essentiels.

Les traits de cet homme illustre, dit le pseudo-Raphaël, étaient réguliers comme ces lignes pures des profils antiques que le temps décharne un peu sans les altérer. Ses yeux bleus avaient le regard adouci mais pénétrant d'une vue usée qui regarde à travers une brume légère. Sa bouche était fine... enjouée... Ses cheveux, éméchés par l'étude et par l'âge, avaient la souplesse et les inflexions d'un duvet de cygne. Ses mains étaient effilées et blanches... (1).

Au risque d'interrompre la suite d'une correspondance qui maintenant touche à sa fin, nous rechercherons si l'on peut saisir plus exactement que n'a fait Lamartine l'aspect de cet aimable homme que quelques lettres retrouvées nous ont fait connaître et aimer.

La ville de Cluny garde dans son musée un portrait au pastel du physicien Charles;

(1) *Raphaël*, p. 164, 165.

c'est un ouvrage de Pasquier, membre de l'Académie royale de peinture. Ce portrait vient du frère de Charles qui était, en son vivant, curé de Saint-Paterne, à Orléans. Je ne l'ai pas vu. Mais M. Félix Reyssié nous apprend, dans son livre sur la jeunesse de Lamartine, que le vieux savant y ressemble assez à l'image que M. de Lamartine a vaguement tracée dans *Raphaël* : « La physionomie, dit M. Reyssié, est fine, intelligente : les yeux sont bleus, rians, expressifs ; le front est haut ; les cheveux blancs, rares sur le sommet de la tête, s'envolent en ailes de pigeon sur les tempes. Les lèvres sont minces, bien découpées, spirituelles, prêtes à décocher le trait. Vêtu d'un habit de soie de couleur grisâtre, il tient à la main droite un jonc à boule d'ivoire (1). » Cela donne une idée très agréable de

(1) *La Jeunesse de Lamartine*, p. 190 et 191.

M. Charles. Il faut croire que c'était un vieillard d'une physionomie avenante et belle. Son buste, mis après sa mort dans la mairie de Beaugency, sa ville natale, « est, m'écrit M. Jules Lemaitre, le buste d'un très joli homme, cheveux bouclés, front noble, nez droit un peu long, visage aminci par le bas, une expression de finesse et de douceur ». Le buste qu'on voit à la bibliothèque de l'Institut et quelques bons portraits de peu de temps postérieurs à l'ascension qui le rendit célèbre, donnent plutôt l'idée d'une belle figure et d'un esprit satisfait, assuré, content de soi et des autres.

Une lithographie de J. Boilly, datée de 1820, nous donne à souhait le bon-homme Charles, tel qu'on se le figure écrivant à M. Morel Vindé ce que disait la vieille à Candide et à mademoiselle Cunégonde. On conçoit que chacun répétait en

le voyant : « Vous avez bon visage. » La face s'est épaissie, les joues sont tombées, le menton est lourd. Le nez, très large à la racine, est gros et busqué. La bouche reste fine et le regard beau. C'était un aimable vieillard. Il ne porte plus la catogan. Les cheveux abondants et sombres, taillés à la Titus, retombent sur le front dans un si beau désordre qu'on craint que ce ne soit le chef-d'œuvre d'un artiste en perruques. Rien dans ce visage très plaisant qui rappelle le fantôme pensant qu'a vu, ou cru voir, l'amant d'Elvire ; rien qui fasse songer, comme l'octogénaire de *Raphaël*, aux vieillards troyens, n'ayant ni chair ni sang et semblables aux cigales (1).

(1) Voici la description des portraits de Charles que j'ai eus sous les yeux :

1. — Profil tourné à droite. Médaillon élevé dans les airs par des cordes. Au fond, un ballon entrevu à travers les nuées. Au-dessus, un aigle tenant

M. Jules Lemaitre possède à Tavers,
entre ses serres un fanion portant cette légende :

CHARLES AUX THUILLERIES
LE 1^{er} DÉCEMBRE M.DCCLXXXIII.

Au-dessus :

*Jusqu'alors sans égal,
Le Monarque des airs y suivit son rival,*

Au-dessous :

Gravé par S.-C. Miger, graveur du roi. — A Paris, chez Miger, la grande Maison neuve. Place de l'Estrapade.

2. — Portrait satyrique.

Profil tourné à droite.

Médaille avec exergue : CHARLES P. DE PHYSIQUE. Au-dessous du médaillon, un cartouche représentant une foule d'hommes s'efforçant de tirer Charles du char de son aérostat, avec cette légende :

Moi, premier M. Charles.

Au-dessous :

*Charles par un prodige a terrassé l'envie,
Par l'éloquence, le génie
Le savoir, l'intrépidité,
Il assure ses droits à l'immortalité.*

Se vend à Paris chez Frieze, graveur, rue de Harlay, maison de M. Berthoud.

Ce profil tourne à la caricature par l'effet du front

près Beaugency, la maison où le phytrop fuyant, du nez énorme et busqué, de la bouche entr'ouverte.

3. — Le même retourné.

Profil tourné à gauche.

4. — Profil tourné à droite, dans un médaillon surmonté d'un nœud Louis XVI.

Un cartouche placé au-dessous du médaillon porte :

CHARLES AUX THUILLERIES

le 1^{er} décembre 1783.

Légende :

Jusqu'alors sans égal,

Le Monarque des airs

Y suivit son rival.

A Paris, chez Esnauts et Rاپilly, rue Saint-Jacques, à la Ville de Coutances.

NOTA. — Quelques exemplaires de ce portrait, sans nom d'éditeur ni légende, portent dans le cartouche, où figurait le nom de Charles, celui du marquis de Villette.

5. — Profil tourné à gauche. Les accessoires du n° 1 sont reproduits sur cette gravure et retournés. Mais le profil semble procéder du n° 4. Le visage est moins gras, moins court que dans 1, 2 et 3.

Légende :

Charles aux Tuileries le 1^{er} décembre 1783.

Signature : *P.-J. Tavenard, sculp.*

sicien se retira pendant la Terreur et dans laquelle il revint, jusque dans les premières années de la Restauration, tant que le mal dont il était atteint, la pierre, lui permit d'aller en voiture. On l'appelle encore la maison Charles. Dans un de ces exquis *Billets du matin* envoyés au *Temps* en 1889, notre confrère décrivait cette maison. « Elle n'est pas belle, disait-il; ce n'est qu'une grande maison de paysans. Mais il y a au premier une chambre assez vaste, avec une large fenêtre, d'où l'on voit de beaux prés et, à l'horizon, de l'autre côté de la Loire, la ligne bleuâtre des bois de Sologne (1). » M. Lemaitre, qui est en ce moment même à Tavers, m'écrit, de la chambre de Charles, qu'il y a encore dans le pays deux vieux vigneronns qui se souviennent de l'avoir vu. « C'était un fort

(1) Voir l'Appendice, VI.

brave homme, pas fier, et qui causait volontiers avec les habitants. On retrouve plusieurs fois son nom dans les registres de l'état civil du temps de la Révolution, au bas d'actes de naissance ou de mariage.» Ou je me trompe bien, ou les lettres que j'ai publiées confirment cette impression et laissent deviner un brave homme, à la fois ingénu et fin, très simple, très affectueux, et ayant su garder, à travers les maux de la vie, une gaieté courageuse et charmante pour orner sa vieillesse.

Julie recevait tous les soirs les amis de son mari dans sa chambre ou dans son salon. C'était, pour l'ordinaire, Suard, Lally-Tollendal, Lainé, Rayneval, M. de Bonald et le baron Mounier, à qui elle adressa la lettre suivante, entre plusieurs autres, pendant le séjour de Lamartine à Paris :

Ne vous laissez-vous pas, monsieur, d'avoir assez de bonté pour permettre que tout ce qui se plaint s'adresse à vous? Voilà que moi aussi je suis du nombre des importuns : mais comment refuser à M. de Saint-Morys de mettre une enveloppe à sa lettre? Vous lui serez utile si vous le pouvez, j'en suis bien sûre; car vous n'êtes pas du nombre de ceux qui ne connaissent que la haine entre les partis. Vous tendez la main à tout le monde : aussi comme on vous distingue, et combien vous êtes béni!

J'ai dit à M. de Lamartine votre bienveillance pour lui. Il en est fort touché et s'il n'a pas été vous remercier encore, c'est que sûrement il est malade. Je voudrais bien que nous parvinssions à faire quelque chose qui fût agréable à cet intéressant jeune homme et à sa famille. J'aimerais à leur rendre un peu du bien qu'ils m'ont fait.

Je suis encore trop souffrante pour aller trouver votre aimable femme. Dites-lui que c'est la privation que je sens le plus. Votre amitié à tous deux m'est plus chère que jamais, et je ne puis seulement pas aller vous dire que je la sens et que je l'aime de toutes les facultés que de longues douleurs m'ont laissées.

JULIE.

Samedi soir 8.

De vos nouvelles, je vous en prie. J'embrasse tendrement mon amie Adrienne.

Nous savions déjà par les confidences de pseudo-Raphaël, que M^{mo} Charles avait recommandé obligeamment son jeune ami au baron Mounier. Lamartine nous apprend, en effet, qu'il fit, à cette époque, un mémoire sur le rôle de la noblesse dans une démocratie. « Julie, ajoute-t-il, à qui j'avais prêté ce manuscrit pour la mettre de moitié dans mes travaux comme dans ma vie, l'avait fait lire à un homme distingué de sa société intime, pour le jugement duquel elle avait une extrême déférence. C'était M. M... (Mounier), digne fils de l'illustre membre de l'Assemblée constituante, longtemps secrétaire particulier de l'empereur, alors royaliste constitutionnel : un de ces esprits qui n'ont point de jeunesse, qui naissent mûrs et qui

meurent jeunes en laissant un grand vide dans leur temps (1). »

La lettre précédente donne aux choses leur véritable physionomie. L'obligeante Julie pousse dans le monde un jeune homme qui l'intéresse. Elle lui fait des relations. D'abord M. de Bonald, puis M. Mounier. Celui-ci ne fut pas inutile à Lamartine, qu'il présenta à M. Rayneval, chef de la chancellerie au ministère des affaires étrangères. Il se trouvait donc que M. de Virieu n'avait pas trompé M^{me} de Lamartine autant qu'il aurait pu craindre. On se coulait dans la diplomatie. Vous avez remarqué sans doute que M^{me} Charles parle comme si elle était connue des parents d'Alphonse de Lamartine, et comme si elle avait reçu d'eux quelques bons offices. « J'aimerais, dit-elle, à leur rendre

(1) *Raphaël*, p. 156.

un peu du bien qu'ils m'ont fait. » Il ne subsiste, ni dans le *Journal d'une mère*, ni dans la *Correspondance* publiée, aucune trace de relation entre M^{me} Charles et la famille de Lamartine. La mère du poète ignore toujours les sentiments de son fils pour Julie, et, si elle soupçonna une femme dans les mélancolies du jeune homme, ses soupçons ne se précisèrent point. Mais ce n'est point une raison pour accuser M^{me} Charles d'avoir eu recours devant le baron Mounier à un petit artifice de langage.

Les perpétuelles demandes de services où s'emploie cette dame nous mettent à chaque instant sous les yeux des noms nouveaux. Celui de M. de Saint-Morys n'est pas tout à fait inconnu. Le comte de Saint-Morys, ancien émigré, était alors lieutenant des gardes du corps. C'était un royaliste voltairien et un homme d'esprit.

Il fut tué en duel à Paris, le 21 juillet de cette même année 1817.

Pseudo-Raphaël parle beaucoup des promenades que, durant son séjour à Paris, il faisait seul à pied avec M^{me} Charles dans les bois de Fleury et de Meudon. « Le vieillard, dit-il, encouragea ces courses dans les belles forêts autour de Paris (1). » Ils s'asseyaient sous les arbres, et l'on nous dit même que, sous un de ces arbres, Julie, athée jusque-là, crut subitement en Dieu. Mais nous voyons que M^{me} Charles était bien malade pour courir les bois l'hiver et, comme nous savons d'ailleurs qu'en mai Lamartine avait déjà quitté Paris, il reste peu de temps pour ces courses amoureuses.

Lamartine alla à Moulins, puis à Mâcon. Ils ne devaient plus se revoir.

(1) *Raphaël*, p. 186.

En juin 1817, M^{me} Charles écrivait au baron Mounier :

.....
Je ne puis assez vous dire le plaisir que vous me faites en me procurant le moyen d'être utile à cet estimable M. Trouvé. Si vous le connaissiez, vous sauriez quels torts on a envers lui. J'insiste pour que vous ne présentiez pas son nom à M. de C... Je suis sûre qu'il me saurait très mauvais gré de lui faire ce qu'il appellerait une bassesse. Il ne faut pas gâter une vie pure pour un misérable intérêt. Mieux vaut cent fois une souscription de moins.

Je vous envoie le *Moniteur de Gand*. Je vous le réserve depuis que je sais que vous ne l'avez pas. Mais j'en ai inutilement fait chercher un numéro qui me manque et que j'attendais pour les faire relier et vous les présenter ayant au moins une enveloppe.

J'espère qu'il vous sera plus facile qu'à moi de le compléter et tel qu'il est il trouvera toujours sa place dans quelque coin autour de vous. Pour moi, j'aime à vous l'offrir et j'aime à mettre sous vos yeux quelque chose qui vous parle de mon amitié. Vous n'aurez jamais de souvenir d'un sentiment plus vrai et plus solide.

A minuit, jeudi.

Elle avait la maladie des recommandations. Ce baron Trouvé n'était pas du tout intéressant. C'était un personnage agité, turbulent et d'une inconstance extraordinaire, même pour l'époque. Que nous dit-elle, qu'on a eu des torts envers M. Trouvé ? Ancien rédacteur en chef du *Moniteur universel*, Trouvé fut, pendant quelques jours, secrétaire général du Directoire, puis diplomate, puis membre du tribunal. La Restauration, qui le trouva préfet de l'Aude, le maintint dans ce poste. Mais il y déploya un royalisme tellement furieux et persécuteur, que M. Lainé dut se séparer d'un serviteur compromettant. Il le destitua le 26 septembre 1816. Voilà le tort qu'on fit à M. Trouvé.

M^{me} Charles, dont la santé donnait alors les plus grandes inquiétudes, passa l'été à Viroflay, près Versailles. De là, elle écrivait le dimanche 20 juillet au baron Mounier :

Dimanche, 20 juillet.

Quel ami êtes-vous devenu, monsieur ? Quoi, pas un mot de quinze jours et pas plus de signe de vie que si j'étais à la Chine ! Ah ! que je voudrais être comme vous, ne vous plus aimer du tout et ne m'occuper dans ma solitude que du chant du rossignol ! Mais il n'en est malheureusement pas ainsi. Je vous désire dans ces bois et je me rappelle avec tristesse que j'y ai vu votre aimable femme et vous, et que j'y suis seule.

Ma santé n'est pas assez bonne pour que j'aille à Paris. J'ai été passer deux heures avec mon mari et c'était un jour de si ennuyeuses souffrances que je n'ai pas pu aller vous voir.

Si vous voulez que j'écrive, soyez assez bon pour me faire faire chez votre bon papetier une provision de papier semblable au vôtre, de votre encre bien noire, de votre cire, de vos bonnes plumes taillées à l'anglaise. Je n'ai plus rien de tout cela et c'est comme si je manquais d'eau à boire.

S'il vous était possible de faire porter le tout dans une boîte, mardi matin, chez moi, je l'aurais le soir ici.

Vous voyez si, malgré tous vos torts, j'ai besoin de compter sur vous. — Venez donc. Je vous assure qu'on est bien ici. J'embrasse tendrement votre chère Wilhelmine, vos chers petits anges et j'attends et je désire toute la fa-

mille. J'aurais bien aussi à prier M^{me} Mounier de me faire faire quelques emplettes, mais je crains l'indiscrétion. Pour vous, monsieur, il faut bien que vous ayez les charges de l'amitié puisque vous en avez le profit.

JULIE.

Je vous recommande mon pauvre François.

Des nouvelles, des nouvelles, je vous en prie. On ne sait ce que c'est dans mes bois. Adieu, monsieur.

A Viroflay, par Versailles. Maison de M. Labé.

Ce qui frappe dans cette lettre, c'est l'exaltation croissante de l'amitié. Je laisse à juger aux grands connaisseurs des âmes, si ces ardeurs amicales peuvent se concilier dans une femme avec les soins d'un ardent amour, si cette Julie enfin, si occupée de la famille Mounier, mari, femme, enfants, peut tout à fait être la Julie de *Raphaël*.

Ce doute grandira quand on aura sous les yeux la lettre suivante. Elle est datée de Viroflay le 15 septembre 1817.

C'est la dernière qui soit entre mes mains. Julie, quand elle l'écrivit, n'avait plus guère que trois mois à vivre. Elle était très malade. L'absence et le silence de M. Mounier, alors chez sa sœur à Grenoble, lui causaient une tristesse qu'elle sut exprimer avec abondance et d'une façon touchante :

Viroflay, 15 septembre 1817.

Je ne sais, monsieur, ni où vous prendre ni si vous allez nous revenir. Vous gardez avec moi un bien cruel silence. Quand j'examine tout ce que j'ai perdu auprès de vous et que je vois les mois et les semaines qui s'écoulent augmenter encore ces pertes irréparables et si douloureuses, je me demande s'il n'y a pas de ma faute, et il faut bien qu'oui. Mais je ne suis pas moins à plaindre, car, assurément, l'intention n'y est pas et Dieu sait si je vous regrette ! Enfin, passons sur ces amertumes. La vie en est pleine et on a beau la repousser de toutes ses forces, elle est longue, bien longue !

Vous êtes, vous, monsieur, des heureux de ce monde ; cette pensée me console. Elle me prouve

que le ciel est juste. Elle m'avertit que j'aurais tort de troubler vos plaisirs ; que peut-être j'aurais mieux fait de ne pas vous dire ce qui précède. Ne vous y arrêtez pas. Ce n'est pas moi qui voudrais, pour un épanchement qui me soulage, rembrunir une seule minute de votre vie.

Je devais vous écrire aussi. Je vous l'avais promis, et je comptais y trouver des jouissances : hélas ! je ne l'ai pas pu. Votre départ m'a porté malheur. J'étais déjà accablée sous le poids de la souffrance et de mille impressions pénibles, mais la maladie n'était pas encore la plus forte, c'était moi. — Après avoir couru pour notre affaire pendant quelques jours et après avoir acquis la certitude que vous l'aviez arrangée par vos bonnes et pressantes recommandations, je suis revenue ici pour me reposer. Mais j'y apportais la fièvre, une maladie de poitrine qu'on appelle, je crois, un catarrhe suffoquant et de grands maux de nerfs. C'est avec toutes ces gentillesses que je vis depuis plus de cinq semaines sans presque avoir quitté mon lit ; et c'est tout au plus si je puis vous dire que cela va mieux. Le seul bien sensible que j'aye obtenu depuis quelques jours, c'est de pouvoir passer deux ou trois heures assise dans mon jardin. Le reste du tems je vous ferais pitié. — Je n'ai pas été absolument sans secours. Un médecin de Versailles vient me voir. Le bon M. Alix a même quitté son

lit pendant vingt-quatre heures pour venir auprès du mien. Mais, du reste, ma solitude a été complète et, ce qui est presque intolérable dans cet état, je suis sans femme de chambre faute de pouvoir en chercher une.

M^{me} Mounier, à son retour, voudra bien, j'en suis sûre, se charger de ce soin pour moi, qui devient de jour en jour plus pressant. Je voudrais qu'elle fit la bonne action de *séduire* celle qu'elle m'a fait espérer quelque temps. Je suis si malade. j'ai tant besoin d'une femme douce, entendue et soigneuse, que je me persuade qu'on ne ferait pas un grand mal en l'ôtant à une belle dame qui trouvera partout à se faire habiller et coiffer, pour la donner à une pauvre femme qui ne trouvera peut-être nulle part les qualités que celle-la réunit. Peut-être aurions-nous tort cependant, et je m'en réfère là-dessus à votre bon jugement à tous deux. Mais je me recommande toujours à votre chère Wilhelmine pour me faire chercher une femme quelconque qui me serve sans me faire parler; car un des plaisirs que procure la maladie que j'ai, c'est de faire presque entièrement perdre la voix.

Pardon de vous parler si longuement de moi. Ce n'est pas que je ne pense à vous, que je ne vous aye suivi longtems et que je n'aye senti le bonheur que vous avez goûté en retrouvant cette sœur comme il n'y en a point, dont vous avez été

si longtems séparés. Il m'est arrivé bien des fois de m'identifier avec vos scènes de famille, de prendre ma part des larmes et de la joie, d'écouter d'une oreille attentive vos intéressants entretiens et de vous suivre jusques dans ces montagnes où vous êtes né et que j'aime sans les avoir encore vues. — Mais ces traits fugitifs se sont bientôt effacés. Pour se maintenir, ces douces illusions auraient eu besoin de vos récits, qui m'ont manqué. Aussi, à présent, je ne vois plus que dans un nuage, vous, votre ange de femme, mes chères petiotes; et je vous vois si loin, si loin, et je suis sur votre retour tellement dans le vague que j'en pleure.

Voyez la sottise d'aimer des ingrats? C'est égal, je ne m'en corrigerai pas. Je ne sais si vous reconnaîtrez mon visage, mais mon âme venez parler à elle et vous verrez si elle a changé. J'aimerai toute ma vie le mari, la femme, les enfants; je ne peux pas faire autrement.

Adieu, monsieur, me voilà bien accablée quoique je me sois reposée souvent. Vous n'aurez rien de Paris et même de Viroflay, car je ne sais plus comment se portent mes bois. Mon mari est bien. Il ira sûrement vous voir à votre arrivée. C'est un plaisir que je lui envie et dont je jouirai bien tard si vous ne pouvez pas venir me trouver. Comme j'ai du moins du repos dans ma retraite, j'y resterai jusqu'à ce que les pluies et le

froid m'en chassent et cela peut me mener jusqu'à la fin d'octobre.

Caressez bien pour moi ma chère Adrienne qui m'aura oubliée aussi, et embrassez à mon intention les grosses joues de Tine-tine. Que j'aime ce petit monde ! Mais que j'aime donc aussi leur mère et pourquoi ne le lui dirais-je pas ? Vous le savez, vous, monsieur, si elle m'est chère et si je sens sa grâce, son charme, ses vertus ! Dites-lui donc de m'aimer un peu, et vous, si tout n'est pas anéanti, rendez-moi un peu d'amitié.

Le lendemain du jour où la pauvre malade écrivait avec tant de peine cette lettre affectueuse et triste, Lamartine, de retour à Aix, où il ne l'attendait point, commençait l'ode au *Lac*, qu'il termina sept jours après, le 23 septembre. Il la savait perdue et la chantait déjà comme une morte.

Le mois suivant, il écrivait à M^{lle} de Canonge, confidente de ses sentiments :

Rien n'a changé qu'en plus mal dans la santé de la personne dont je vous ai parlé et je ne puis, à chaque courrier, attendre que la confirmation

de mon malheur ou recevoir les détails d'un état pire que la mort; elle serait un bienfait pour tous deux et j'en suis à cet excès de la désirer pour elle et pour moi⁽¹⁾.

Ce funèbre désir fut exaucé. Julie Charles, après quelques jours de rémission où elle sentit moins son mal, mourut à Paris le 18 décembre, dans la 36^e année de son âge. On dit qu'elle mourut en chrétienne, convertie par les soins de M. de Bonald. M. de Virieu prit le crucifix qu'on avait placé sur le lit mortuaire et l'envoya à Lamartine. A la nouvelle de cette mort, le poète erra trois jours et trois nuits dans les bois. Puis il se mit à travailler à une tragédie de Saül et à des comptes rendus pour l'Académie de Mâcon. La vie l'avait repris. C'est une de ces grandes misères dont parle Chateaubriand, à qui le vieil abbé Morellet répondait, dans son bon sens, que

(1) *Correspondance*, t. II, p. 128.

c'était, au contraire, un bonheur que les deuils ne fussent point durables.

Charles survécut de cinq ans et quatre mois à sa jeune femme. Il fut inhumé, seul, le 9 avril 1823, au Père-Lachaise.

Un de ses confrères de l'Académie des Sciences, M. de Rossel, prononça sur sa tombe un discours dans lequel il rappela le souvenir gracieux de la jeune femme à laquelle, je ne sais pourquoi, le vieillard ne fut pas réuni dans la mort :

Quoiqu'il fût doué d'une âme sensible, dit-il, il a vécu longtemps sans contracter de mariage; enfin, dans un âge assez avancé, il épousa une jeune femme aimable qui l'a précédé dans la tombe; il la rendit heureuse, comme tous ceux qui l'ont entouré, et n'a jamais cessé de lui prodiguer les soins les plus assidus (1).

La tombe du physicien occupe, dans

(1) *Académie royale des Sciences. Funérailles de M. Charles.* In-4°, p. 4.

la 11^e division, l'allée qui porte le nom du poète Delille. En cette partie désolée et charmante du cimetière, le lierre recouvre les pierres moussues des tombes, sur lesquelles apparaissent çà et là des cippes rompus et des croix penchantes. Mais la tombe de Charles est entretenue par des parents pieux. Un petit fusain verdit devant la pierre funèbre.

APPENDICE

I.

LETTRES DE M^{me} CHARLES.

Nous donnons ici les cinq lettres de notre dossier qui n'ont pas trouvé place dans le texte.

1.

Je vous remercie mille fois, monsieur, de votre aimable intérêt. Je me suis trouvée un peu lasse hier, mais je suis restée chez moi le reste du jour à penser avec plaisir à cette promenade. — Je vais à quatre heures chez M. de Poix (1) avec

(1) Artur-Jean-Tristan Charles-Languedoc de Noailles, prince de Poix, duc de Mouchy, député de 1815 à 1816, et pair

M. C. ou M. de Landrieve. Si je n'ai pas la jouissance de vous voir avant, seriez-vous libre après dîner et vous conviendrait-il d'aller à neuf heures chez M^{me} Suard ? Je m'y rendrai de mon côté si je ne vous vois pas auparavant.

Je vais lire tout de suite l'ouvrage que vous avez la bonté de me prêter. Adieu, monsieur.

Mercredi, 10 heures.

2.

J'étais sortie quand vous avez bien voulu envoyer chez moi. J'ai fait l'effort d'aller chez une femme de ma connaissance que je croyais malade : je rentre accablée. Il faut que j'aille chez M^{me} S. (1)

de France, né à Paris en 1771, mort en 1834. Servait dans les armées du roi à l'époque de la Révolution ; il ne prit aucune part aux événements politiques ; et à la deuxième Restauration, fut promu maréchal de camp en 1815, et lieutenant-général le 17 mai 1816.

Le 22 août 1815, élu député du grand collège de la Meurthe, il siégea dans la majorité de la Chambre introuvable.

Capitaine des gardes du corps du roi, chevalier de Saint-Louis et de la Toison-d'Or, il fut admis à siéger à la Chambre des pairs le 20 mars 1819.

(1) Probablement M^{me} Suard.

que je n'ai pas vue depuis quinze jours. Mais, je vous en prie, revenons chez moi avant le thé, afin que je puisse jouir sans contrainte de l'heure que vous me destiniez. Le monde m'est insupportable.

Voici les livres que vous avez eu la bonté de me prêter. Vous me pardonneriez d'avoir oublié de vous les renvoyer depuis quatre jours qu'ils sont lus. Je ne sais plus de quoi je me souviens.

Mercredi, 3 heures.

3.

Donnez-moi, je vous prie, monsieur, de vos nouvelles ce matin. J'irais en chercher moi-même sans un long courrier et un peu de fatigue. J'espère que votre aimable femme n'en aura pas ressenti de notre course d'hier dans laquelle elle a été si bonne pour moi ! Dites-lui, je vous en prie, combien je l'aime, et recevez pour vous-même l'expression d'un attachement que la réflexion, le tems et les comparaisons fortifient tous les jours.

Mercredi 11.

4.

Je suis bien triste, monsieur, d'avoir perdu hier les momens que vous et M^{me} Mounier vouliez bien m'accorder. Veuillez le lui dire et être assez bon pour me dédommager bientôt de cette privation. J'étais allée pour mes péchés chez M^{me} S., où je me suis ennuyée mortellement. Je suis bien décidée à n'y plus retourner.

Je ne saurais trop vous remercier de l'accueil aimable que M. de Barante a fait à M. de L (andrieve). Dès qu'il lui a prononcé votre nom, il l'a comblé. Il lui a dit qu'il n'avait rien à refuser à une personne à laquelle vous vous intéressiez; que vous étiez son ami le plus cher; qu'il ferait tout ce qu'il pourrait pour vous être agréable, etc. — M. de Landrieve est sorti de chez lui pénétré, et il n'oubliera jamais non plus que moi la bienveillance qu'il faut que vous lui ayez accordée pour lui valoir une réception aussi parfaitement obligeante.

Ces Messieurs sont convenus que M. de L (andrieve) adresserait un nouveau mémoire à M. de Barante, plus explicatif que le premier. J'ai l'hon-

neur de vous l'envoyer pour que vous veuillez bien l'appuyer par un mot. M. de L (andrievé) est convaincu que la grande affaire de la Direction tient au billet que vous ne refuserez pas d'écrire. Je vous le demande avec la confiance que je dois à votre intérêt.

M. de Landrievé me prie de vous dire qu'il serait heureux de vous voir; mais qu'il sait tous vos momens si occupés que la discrétion le retient. Je vous le mènerai cependant un jour pour avoir le plaisir de vous dire avec lui combien je suis reconnaissante et touchée.

Recevez, je vous prie, monsieur, et veuillez offrir à M^{me} Mounier l'expression de mon attachement.

Jeudi 16 novembre.

5.

J'ai déjà refusé, monsieur, d'aller avec M^{me} de Tilly voir ce joli ballet. Je l'ai fait sans effort; le spectacle m'inspire toujours le même éloignement. Mais qu'il est loin d'en être de même de la

perspective de passer quatre heures avec vous et votre aimable femme ! C'est une jouissance que je sens vivement, quelque part que je la goûte, et je m'étonne moi-même d'avoir le courage de m'en imposer la privation. Il le faut cependant. Il faut tenir à quelque chose dans le monde et ne pas plus oublier, je crois, les promesses qu'on se fait à soi-même que celles que l'on fait aux autres. — Remerciez mille fois M^{me} Mounier de sa bonté. J'irai la voir demain matin pour me consoler de ne pas la voir ce soir. Pour vous, monsieur, je ne vous vois plus ; c'est un parti pris. Je suis tentée de dire comme M^{me} Suard : J'espère que vous croyez à mes regrets.

Point de réponse encore de M. de Maleteste. Nous avons cependant une bonne lettre de M. de Vaudreuil, mais je ne sais qu'espérer quand je vois que rien ne marche et qu'on parle pourtant de l'organisation pour la fin du mois. Je suis assez triste de tous ces mécomptes dont je me prends au sort et non point à vous, vous le croyez bien. Je crois que vous m'avez servie comme l'eût fait mon frère si j'avais le bonheur d'en avoir un. Mais je suis habituée à ne réussir à rien. Je ne sais absolument que faire de mon pauvre Loménie. Je vous assure que j'ai souvent de la vie plus que je n'en peux porter.

Pardon de vous écrire sur ce ton. Je me reproche de rembrunir vos idées à vous à qui le bonheur sourit. Mille choses bien affectueuses, je vous prie, autour de vous et pour vous-même si vous voulez les agréer.

Mardi.



De janvier à avril 1817.

Mille et mille remerciemens à l'aimable ménage qui veut bien s'occuper de moi. Je suis mieux ce matin et il faudrait que je souffrisse davantage pour ne pas aller demain soir jouir du seul plaisir que je trouve à Paris.

M. de Saint-Morys demeure hôtel de Valois, rue de Richelieu.

M. de Landrieve suivra tous les conseils que vous voudrez bien lui donner. Vous êtes pour lui, monsieur, d'une bienveillance que je sens jusqu'au fond de l'âme.

Je vous prie de recevoir et de partager avec M^{me} Mounier les expressions de la plus affectueuse amitié.

JULIE.

II

SÉBASTIEN RAIMOND BOUCHAUD
DES HERETTES,
PROPRIÉTAIRE A SAINT-DOMINGUE.

Le 13 décembre 1815, Sébastien-Raimond Bouchaud des Herettes adressa au ministre de la marine, qui était alors le comte Beugnot, une demande à l'effet d'obtenir, comme propriétaire de Saint-Domingue, un secours dont il avait été privé depuis 1801 (1).

(1) Cette pièce et les suivantes sont conservées aux archives coloniales. — Personnel individuel. Dossier Bouchaud des Herettes.

Voici cette pièce :

*A Son Excellence le Ministre Secrétaire d'État
au département de la Marine,*

MONSEIGNEUR,

Propriétaire d'une habitation située au Port-de-Paix (Isle Saint-Domingue), j'avais été admis à partager les secours accordés par le gouvernement aux malheureux colons.

Privé de ces secours en l'an 1801, je suis forcé aujourd'hui de supplier Votre Excellence de vouloir bien me faire rétablir sur la liste des colons. Mon grand âge, le dénuement absolu où je me trouve ne me donnent que trop de droits à cette faveur que je sollicite.

J'ose espérer de votre justice, Monseigneur, que cette faveur ne me sera pas refusée.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Monseigneur,
de Votre Excellence, le très humble
et très obéissant serviteur,

BOUCHAUD DESHERETTES.

A Nantes, le 13 décembre 1815.

Le Comité des colons est prié de vouloir bien adresser la réponse à M. Charles, membre de l'Institut, au palais de l'Institut, à Paris (1).

Les deux attestations qui suivent furent jointes à la demande de Sébastien-Raimond Bouchaud des Herettes.

Nous, soussignés, habitans de cette ville de Nantes, colons propriétaires à Saint-Domingue et admis à recevoir les secours donnés par le gouvernement aux propriétaires dans les colonies, certifions à tous qu'il appartiendra que Monsieur Sébastien-Raimond des Herettes, demeurant à Nantes, est propriétaire à Saint-Domingue.

En foi de quoi nous lui avons donné le présent.

A Nantes, le 13 décembre 1815.

Le comte DE BERLAYMONT,
Maréchal des camps et armées du Roy.

DELINÉE.

(1) Cet avis est de la main de M^{me} Charles.

Vu par nous, officier de la Légion d'honneur, maire de la ville de Nantes, pour légalisation de la signature Delinée apposée ci-dessus.

En mairie, à Nantes, le 11 décembre 1815.

ROSSEL.

Je soussigné certifie qu'il est à ma parfaite connoissance que Monsieur Bouchaud des Herettes, âgé d'environ soixante-dix-huit ans, étoit propriétaire de l'habitation du Cap-Rouge, située au quartier de Port-de-Paix, isle Saint-Domingue.

A Paris, le 1^{er} may 1816.

BEGOUEN.

Le 24 mai 1816, M. Bouchaud des Herettes fut avisé, par la lettre suivante, que le ministre avait fait droit à sa demande :

MARINE7^me Division.DIRECTION
DES COLONIES.Bureau
d'admission.*Avis de son admis-
sion aux secours
du gouvernement.*

Paris, le 24 mai 1816.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous prévenir que vos titres à obtenir les secours du gouvernement en qualité de propriétaire à Saint-Domingue, ayant été reconnus par le Comité des colons notables, à qui votre demande à cet égard avait été renvoyée, Son Excellence le Ministre secrétaire d'État de la Marine et des colonies a ordonné de vous comprendre dans l'état n° 49, qui va être incessamment adressé à son Excellence le Ministre secrétaire d'État de la police du Royaume. Vous voudrez bien vous présenter avec cette lettre d'avis à votre municipalité, pour qu'elle certifie que, n'ayant en France ni propriétés, ni ressources industrielles, les secours du gouvernement vous deviennent nécessaires. Vous ferez également attester par elle le nombre et l'âge des enfants que vous pourriez avoir, et pour chacun desquels vous auriez droit à un supplément de secours. Vous aurez, en outre, à trans-

mettre, le plus tôt qu'il sera possible, au Ministre de la police générale le certificat qui vous sera délivré.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Conseiller d'État, chargé de la direction
supérieure de l'administration des colonies,

PORTAL.

Sébastien - Raimond Bouchaud des Herettes est très probablement un oncle de M^{me} Charles. Né à Nantes et baptisé le 6 août 1738, il fut inscrit sur le registre de la paroisse Saint-Nicolas sous les noms de Sébastien-Raymon. Il mourut dans sa ville natale le 7 janvier 1821. Il porte sur son acte de décès les noms de Sébastien-Raymond Bouchaud. Sébastien Raymond était fils de René Bouchaud sieur des Herettes, qui eut quatre fils : René-Nicolas, François-Joseph, André-Pierre et Sébastien-Raymond.

III

SUR LA DATE DE LA MORT

DE M^{me} CHARLES.

*De l'Intermédiaire des Chercheurs et
des Curieux :*

« M^{me} CHARLES. — Est-il indiscret de demander, à qui le pourrait savoir facilement par les registres de l'État civil de Paris, le nom que portait, avant son mariage la jeune fille qui épousa le savant *Charles*, mort en 1823, membre de l'Institut? L'acte de décès en fait certainement mention. (Angers). C. — P. P.

T. II, col. 196. (10 avril 1865).

» M^{me} CHARLES. — En mesure, depuis longtemps de répondre à la question de M. C. — P. P., j'ai pourtant hésité à le faire : il comprendra parfaitement le motif de ma réserve. Mais on me fait observer que le voile qu'il s'agit d'enlever entièrement a été, déjà, bien haut et très complaisamment soulevé, et que la discrétion ne semble plus commandée par les convenances. La jeune fille qui épousa le savant Charles, l'aéronaute intrépide, se nommait *Julie-Françoise* Bouchaud des Herettes. Elle est morte à Paris, le 18 décembre 1817, dans toute la force de l'âge et « Comme un fruit encor vert du rameau détaché ». Son mari avait trente-six ans de plus qu'elle. » VALLERS J.

T. II, col. 374 et 375 (25 juin 1865).

IV.

SUR LA SÉPULTURE DE M^{me} CHARLES.

« Au cimetière du Père-Lachaise, dans le massif dit des Musiciens, à côté du tombeau de la famille Breguet, se trouve une pierre très simple, couchée, portant les noms suivants :

J. A. C. CHARLES.

C'est la tombe du savant membre de l'Institut, bien connu par ses expériences aérostatiques, né à Baugency en 1746, mort le 7 avril 1823. Quoique la tombe soit ancienne, il est visible qu'elle est l'objet de soins; un petit arbrisseau toujours vert en témoignerait au besoin. Là repose ⁽¹⁾ en effet celle qui fut Elvire, de son nom de femme M^{me} Charles, et de son nom de fille Julie-Françoise Bouchaud des Herettes,

(1) M. Nauroy se trompe. Le physicien Charles repose au Père-Lachaise dans la 11^e division, 3^e ligne

morte à Paris le 18 décembre 1817, à trente-cinq ans; elle avait trente-six ans de moins que son mari Charles. Lamartine a agréablement romancé

du chemin Méhul. Il y repose seul, sous une pierre plate qui porte cette inscription :

J. A. C. CHARLES

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

ET DE LA LÉGION D'HONNEUR,

BIBLIOTHÉCAIRE DE L'INSTITUT,

DÉCÉDÉ LE 7 AVRIL 1823

AGÉ DE 76 ANS.

Concession à perpétuité.

Sur une autre pierre, celle-là arrondie et levée, on lit :

O CHARLES,

LA SCIENCE AÉROSTATIQUE

QUE TU AS CRÉÉE

TRANSPORTA TON CORPS AU-DESSUS DES NUES

ET LA SAGESSE CONSEILLÈRE DE SOCRATE

ÉLEVA TON AME

AU-DESSUS DES PASSIONS.

TU AVAIS ESSAYÉ

TON VOL VERS LES CIEUX

AVANT QUE DE NOUS QUITTER POUR JAMAIS.

N. Lemer cier, de l'Institut de France.

Les registres du cimetière de l'Est (cimetière du Père-Lachaise) mentionnent que Charles fut inhumé seul. On n'y trouve aucune trace de l'inhumation de sa femme.

sa liaison avec Elvire. Ceux qui l'ont connue savent qu'elle n'était nullement poitrineuse. La réalité est beaucoup plus triste. « O ironie du destin ! une fille est née à Aix (Savoie) des amours de Lamartine et d'Elvire. Elle tient une gargote dans un coin de la ville. » (*Moniteur Universel* du 17 juillet 1877.) (1).

(1) *Le Curieux*, par Charles Nauroy, 15 octobre 1883.

V.

SUR UNE GARGOTIÈRE D'AIX-LES-BAINS.

Sous la rubrique *Courrier des Eaux*, on lit, dans le *Moniteur* du 17 juillet 1877, un article sur la saison d'Aix-les-Bains, dans lequel se trouvent ces lignes :

Hier, c'était M. Lemercier de Neuville avec un pupazzi qui a obtenu peu de succès. Demain, ce seront Dupuis, des Variétés, et M^{lle} Zulma Bouffar.

Puis vient ce paragraphe :

Je n'ai pas eu le temps de faire l'excursion de la Dent-du-Chat; mais, par contre, j'ai fait le tour du Lac du Bourget. C'est celui que Lamartine a chanté :

Un soir, t'en souvient-il ?

Qui n'a chanté cela? O ironie du destin! Une fille est née à Aix des amours du grand poète et d'Elvire. Savez-vous ce qu'elle fait aujourd'hui? Elle tient une gargote dans un coin de la ville.

Il est inutile de faire remarquer que cette fable impertinente n'a et ne saurait avoir aucun fondement réel. Après trois mois de séjour, M^{me} Charles quitta Aix pour n'y plus revenir.

VI.

SUR LA MAISON DE CHARLES A BEAUGENCY.

On lit dans le *Temps* du 9 juillet 1889, sous ce titre : *Billet du matin* :

G..., 8 juillet.

Je suis sûr, ma cousine, que vous ne vous êtes jamais demandé pourquoi la vieille maison que j'habite (1) s'appelle la « maison Charles ». Eh bien, je vais vous le dire, même si vous n'êtes pas autrement curieuse de le savoir.

Elle s'appelle la maison Charlès parce qu'elle a appartenu à Charles et que Charles s'y est réfugié pendant la Terreur.

Qui cela, Charles ?

Charles (Alexandre-César), né en 1746, mort en 1823, est une gloire de chez nous. Son buste

(1) A Beaugency.

est à la mairie de mon chef-lieu de canton, où il décore la cheminée de la bibliothèque municipale. Charles fut membre de l'Académie des Sciences. Il était physicien de son état. Je sais, depuis que je suis au monde, qu'il perfectionna les ballons et qu'il eut le premier l'idée de les gonfler avec de l'hydrogène. Voilà!

Ma maison n'est pas belle; ce n'est qu'une grande maison de paysans. Mais il y a, au premier, une chambre assez vaste, avec une large fenêtre, d'où l'on voit de beaux prés et, à l'horizon, de l'autre côté de la Loire, la ligne bleuâtre des bois de Sologne. J'étais très ému jadis en songeant qu'un homme aussi considérable que le physicien Charles n'avait pas dédaigné d'occuper cette chambre où je couchais.

Un jour, mon émotion et ma fierté redoublèrent.

Voici pourquoi (je fais beaucoup de paragraphes pour soutenir votre attention) :

Je venais d'apprendre que la créature idéale rencontrée par Lamartine au lac du Bourget, célébrée dans les *Méditations* sous le nom d'Elvire, et sous le nom de Julie dans *Raphaël*, n'était autre que la jeune femme du physicien Charles, remarié sur ses vieux jours.

Ainsi, Elvire avait peut-être dormi dans mon

alcôve! Julie s'était peut-être accoudée à ma fenêtre! Les arbres de mon jardin s'étaient peut-être reflétés dans les yeux que Lamartine aimait! Je couchais « approximativement » dans le lit du grand poète? Quel honneur, ma cousine! Je ne fus pas éloigné de croire que la Providence avait des vues sur moi, et c'est alors que je fis mes premiers mauvais vers.

Malheureusement, je voulus m'assurer de mon bonheur, je m'informai et j'acquis la triste certitude que le physicien Charles n'était pas revenu sur notre coteau depuis le séjour qu'il y avait fait en 1793 (époque où il n'avait pas encore épousé Elvire-Julie) et que, par conséquent, rien de l'âme de Julie-Elvire, absolument rien, ne pouvait flotter dans la vieille chambre...

La désillusion fut rude au premier moment. Maintenant j'y suis fait.

Je rentre à Paris, ma cousine.

T. (1)

(1) Ces *Billets du matin* furent signés dans le *Temps* de la lettre T. L'auteur, M. Jules Lemaitre, en publia plusieurs dans la 5^e série des *Contemporains* (1892, in-18); celui du 9 juillet n'a pas été admis dans ce recueil.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

DEC 06 1999

06 DEC. 1999

FEB 20 2000
FEB 14 2000

